



RAPPORT DE SYNTHÈSE

**Bilan de la criminalité organisée
en ZGN**



**SERVICE DU RENSEIGNEMENT CRIMINEL
DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

Rapport de Synthèse

Contribution Gendarmerie au rapport SIRASCO
Criminalité organisée
2013-2014

Préface

Le présent rapport d'analyse, élaboré par le STRJD, est la contribution de la gendarmerie nationale au rapport annuel SIRASCO sur la criminalité organisée en France. Il résulte de la collecte des différentes affaires et informations, traitées puis transmises, par les sections de recherches et les officiers en charge de la police judiciaire au sein des régions ainsi que par les offices centraux de la SDPJ. Il dresse non seulement un panorama exhaustif des enquêtes réalisées mais aussi de l'organisation et de la présence territoriale des groupes criminels organisés qu'ils soient français ou étrangers entre le 1er janvier 2013 et le 1er avril 2014.

Outre les champs infractionnels endémiques à la criminalité organisée, l'analyse révèle un accroissement des infractions liées aux faux ordres de virement impliquant des groupes criminels israéliens, ainsi qu'une augmentation significative des attaques de DAB au moyen d'un mélange gazeux. Il est à noter un contraste entre une criminalité employant des moyens et des structures sophistiqués dans le cadre de la commission d'opérations ciblées (vols de fret, vols d'engins agricoles, optiques...) et une criminalité reposant sur la commission d'infractions de masse (cambriolages, vols à l'étalage, à la tire...), moins exigeante en terme de qualification de la main d'œuvre employée.

Au regard de l'émergence de nouveaux modes opératoires, les escroqueries au droit d'accises sur les transports d'alcool telles que mentionnées par la SR de Lille et la fraude aux assurances vies selon le schéma des faux ordres de virement orchestré par une criminalité israélienne constituent une menace objective pour l'année à venir. Il en est de même quant à l'essor des trafics d'armes corrélié à l'entrisme du grand banditisme de cités au sein du milieu des collectionneurs, qui nécessite d'être pris en compte avec la plus grande acuité.

ÉCHELLE D'IMPLANTATION D'UN GROUPE CRIMINEL

Niveau 1 : présence sporadique : groupes itinérants, faits isolés, début d'implantation, phénomène nouveau...

Niveau 2 : présence permanente ou très répétitive, d'intensité moyenne : groupes à la structure variable, agissant en opportunité.

Niveau 3 : présence permanente de forte intensité : groupes criminels durablement implantés, capables de recruter, de s'adapter et de contrôler une petite partie de territoire ou une "niche" criminelle.

Niveau 4 : présence permanente d'organisations criminelles très structurées, disposant d'une hiérarchie et de moyens importants, dominant un territoire et / ou développant de multiples activités criminelles, réalisant des investissements (blanchiment) en France ou à l'étranger et représentant un risque (ou un exemple) de phénomène de type mafieux.

Table des matières

1	Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne (SR Strasbourg, Metz, Nancy, Reims)	11
1.1	Présence des organisations criminelles :	11
1.2	Faits notables :	13
2	Antilles et Guyane (SR Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Cayenne)	15
2.1	Présence des organisations criminelles :	15
2.2	Faits notables :	17
3	Aquitaine – Midi-Pyrénées (SR Bordeaux, Toulouse, Pau, Agen)	19
3.1	Présence des organisations criminelles :	19
3.2	Faits notables :	21
4	Auvergne – Rhône-Alpes (SR Lyon, Grenoble, Chambéry, Clermont-Ferrand)	23
4.1	Présence des organisations criminelles :	23
4.2	Faits notables :	26
5	Bourgogne et Franche-Comté (SR Dijon, Besançon)	28
5.1	Présence des organisations criminelles :	28
5.2	Faits notables :	29
6	Bretagne – Haute Normandie – Basse Normandie – Pays de la Loire (SR Rennes, Rouen, Angers, Caen)	30
6.1	Présence des organisations criminelles :	30
6.2	Faits notables :	32
7	Centre – Poitou-Charentes – Limousin (SR Orléans, Poitiers, Bourges, Limoges)	34
7.1	Présence des organisations criminelles :	34
7.2	Faits notables :	36
8	Corse (SR Ajaccio)	37
8.1	Présence des organisations criminelles :	37
8.2	Faits notables :	37
9	Ile-de-France "Grande Couronne" 78, 77, 91, 95 (SR Versailles, Paris)	39
9.1	Présence des organisations criminelles :	39
9.2	Faits notables :	40
10	Ile-de-France (Grand Paris) 75, 92, 93, 94 (SR Paris, Versailles, SR GTA)	42
10.1	Présence des organisations criminelles :	42
10.2	Faits notables :	43
11	Nord Pas de Calais – Picardie (DIPJ Lille – SR Lille, Amiens)	44
11.1	Présence des organisations criminelles :	44
11.2	Faits notables :	45
12	Provence Alpes-Cote d'Azur – Languedoc-Roussillon (SR Marseille, Montpellier, Nîmes)	48
12.1	Présence des organisations criminelles :	48
12.2	Faits notables :	50

1 Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne (SR Strasbourg, Metz, Nancy, Reims)

1.1 Présence des organisations criminelles :

- Le territoire connaît une très forte emprise **des groupes criminels issus des Balkans** sur l'ensemble du spectre des atteintes aux biens. Pis, cette influence balkanique tend à se développer au point de devenir la principale problématique criminelle des régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne.

• De manière très marquée, **le crime organisé roumain** (niveau 3) se singularise par une hyperactivité chronique en s'appuyant notamment sur des réseaux très structurés composés de Roumains ou d'individus appartenant à **la communauté rom roumaine ou serbe** (niveau 4). Des collaborations sont par ailleurs observées avec d'autres malfaiteurs de nationalité différente, par exemple des Polonais. Les clans criminels, en activité dans les régions Lorraine et Alsace, sont principalement originaires de la ville d'Urziceni (Roumanie) et de ses environs, comme Barbulesti. Ces clans, très mobiles à travers toute l'Europe, sont subdivisés en équipes mais restent la plupart du temps coordonnés par une même personne. Les activités criminelles de ces groupes se caractérisent par une très grande diversité : cambriolages de commerces (outillages, exploitations agricoles) et de résidences principales, vols de métaux (câbles, pots catalytiques), vols de fret (produits cosmétiques, parfums), vols d'engins agricoles, vols à l'étalage mais aussi traite des êtres humains (mendicité).

• En octobre 2013, la SR Reims interpelle, en flagrant délit, 5 malfaiteurs Roumains pour de nombreux vols de fret facilités par la mise en œuvre de dispositifs de **géolocalisation GPS**. Ces individus, rattachés à un gang mafieux roumain, repéraient les sites de production ou de stockage des produits de luxe et balisaient, sur la voie publique, les ensembles routiers destinés à leur transport. A l'issue, ils pouvaient engager des filatures discrètes à distance et renseigner les équipes de voleurs qui attendaient le moment et le lieu de stationnement opportuns pour agir. Le préjudice occasionné par ces vols dépasse les **500.000 euros**.

• Le 8 avril 2013, dans le cadre de la cellule « OCLDI/BALKANS 67 », la SR Strasbourg interpelle 29 personnes appartenant à la communauté rom, dont 7 mineurs, impliqués dans **plus d'une centaine de cambriolages** perpétrés sur l'est et le sud du territoire national, ainsi que dans les pays limitrophes. Les investigations permettent d'identifier trois principaux clans, liés entre eux, et organisés de manière quasi-professionnelle. Les fonds issus de leurs activités criminelles étaient ensuite blanchis, en partie, dans des opérations immobilières réalisées au moyen de prêts bancaires de complaisance. **13 personnes ont été écrouées**.

• Implication persistante **des groupes criminels albanophones** (niveau 3) dans des cambriolages de locaux d'habitation et des vols au domicile de particuliers exécutés avec violences. Les affaires traitées par la gendarmerie démontrent toutes un haut degré d'organisation de ces groupes. Souvent regroupés en raison d'origines géographiques communes (par exemple, la province de Lacé en Albanie), les malfaiteurs arrivent en France, pour quelques mois, munis d'un visa touristique et se logent dans des hôtels bon marché. Ces individus fréquentent essentiellement les bars tenus par des ressortissants Albanais ou Roumains installés depuis longtemps sur le

territoire national et attendent d'être démarchés pour réaliser des cambriolages contre rémunération. Les « équipes à tiroir » sont alors constituées et placées sous la responsabilité d'un chef, membre de confiance du réseau.

• Le 19 novembre 2013, la SR et le GIR Reims, assistés de l'OCLDI et des GGD 51 et 10, interpellent, dans le cadre de la cellule « OCLDI ALBA 51 », 3 individus soupçonnés de commanditer des cambriolages au préjudice de particuliers dans les régions Champagne-Ardenne, Centre, Ile-de-France, Haute-Normandie, Bourgogne et Picardie. L'enquête démontre que les équipes de malfaiteurs, en provenance d'Albanie (province de Lacé), sont accueillies à Paris (10ème) et logés dans des hôtels bas de gamme de ce quartier et à Pantin (93). Depuis le début de l'année 2013, une quarantaine de cambrioleurs ont été arrêtés, ce qui souligne l'ampleur des ramifications de cette organisation criminelle « mafieuse ».

• En mai et juillet 2013, la SR Strasbourg démantèle un réseau de criminels Albanais spécialisé dans des vols avec violences au domicile de particuliers. Les faits imputés sont principalement commis en France, dans le créneau horaire 19H45/03H, mais aussi à l'étranger (Suisse et Allemagne). Cette structure criminelle était dirigé par un chef, responsable de la constitution des « équipes à tiroir », variables en fonction du moment et du lieu des faits. **4 auteurs ont été écroués.**

• Enfin, des groupes criminels originaires de Bosnie-Herzégovine et du Monténégro (niveau 2) déploient, sur la zone mais aussi en Allemagne, une activité polycriminelle qui se résume par de nombreux cambriolages, homejacking, vols de métaux (essentiellement des pots catalytiques).

- Activismes des **groupes criminels russophones**, en particulier **Litvaniens** (niveau 2) et **Moldaves** (niveau 1), dans des vols liés à l'automobile : vols d'ensembles routiers, vols de pots catalytiques dans des casses automobiles, vols de véhicules légers. Ce phénomène, très prégnant dans le secteur, est constant dans toute l'Europe, en Allemagne, en Pologne, en République tchèque et en Italie.

• Fin septembre 2013, la SR Reims démantèle un réseau criminel Moldave impliqué dans des vols d'ensembles routiers. Les investigations ont montré que les ensembles routiers, pilotés par les équipes de voleurs, étaient escortés sur l'autoroute par un véhicule ouvreuse jusqu'en Belgique, avant d'être pris en charge par une autre équipe, missionnée pour les convoier vers l'Est de l'Europe. 3 éléments, parmi les plus actifs du réseau, ont été incarcérés.

• Le 3 août 2013, la SR Strasbourg démantèle un réseau de malfaiteurs Litvaniens suspectés d'avoir commis de nombreux vols d'ensembles routiers, notamment des tracteurs avec remorque frigorifique, dans le département du Bas-Rhin (67) depuis 2012.

- **Action de groupes criminels israéliens** (niveau 3) dans des fraudes massives aux faux ordres de virement.

- Identification de circuits de blanchiment, en lien avec des infractions initiales multiples et de différentes natures, **pilotés par des clans d'origine chinoise** (niveau 3). Les investigations permettent de suspecter l'existence d'un véritable système bancaire communautaire parallèle. En l'espèce, des responsables locaux sont chargés de rassembler des sommes d'argent de la communauté chinoise et s'occupent des modalités d'acheminement vers différents comptes domiciliés en Chine. En novembre 2012, une affaire emblématique traitée conjointement par la SR Strasbourg et le

Service national des douanes judiciaires, et dans laquelle 1,8 millions d'euros avaient été découverts dans les sièges d'un véhicule, a permis de mettre en évidence un circuit de blanchiment entre la France et la Chine via la Hongrie. Depuis, l'enquête a démontré que **16 millions d'euros en espèce** ont été déposés à Budapest sur 6 comptes temporaires (4 mois) de la China Bank avant d'être transférés en Chine. A ce jour, l'origine des fonds blanchis n'est pas précisément déterminée.

- Présence de **groupes criminels français**. A côté des équipes liées à la **communauté des gens du voyage sédentarisés** (niveau 3) et des **bandes de cités sensibles** (niveau 4), respectivement spécialisées dans des vols avec effraction et des trafics de résine de cannabis, la zone compte aussi **des membres du grand banditisme plus traditionnel** (niveau 3).

• Le 15 octobre 2013, la SR Nancy procède à l'arrestation de membres influents du banditisme régional dans une affaire de trafic international de produits stupéfiants. 5 individus sont interpellés et 3 seront écroués. Les perquisitions ont permis la découverte de **14 kg d'héroïne**, 4 kg d'herbe de cannabis, 1 pistolet automatique colt 45 et 12.000 euros en numéraire. 7 véhicules et 5 biens immobiliers ont fait l'objet d'une saisie pour un montant global de 450.000 euros.

• Le mardi 2 avril 2013, la SR Metz, appuyée par les militaires de la compagnie de Thionville, démantèle un important trafic de produits stupéfiants à Guénange (57), une commune limitrophe de la ZSP Fameck-Uckange (57). Depuis le début de l'année 2012, un trafic d'héroïne et de cocaïne se tenait dans **les cages d'escaliers de la cité de la République**. Cette activité rapportait de 3.000 à 4.000 euros par jour. L'opération de police judiciaire a conduit aux saisies suivantes : environ 45.000 euros en numéraire, 1,719 kg d'héroïne et 50g de cocaïne (valeur totale à la revente : près de 70.000 euros), du matériel de deal (2 balances électroniques, un broyeur servant à pulvériser la drogue avant conditionnement, papier cellophane), deux armes de petit calibre, un chargeur garni de 9 cartouches, des téléphones et du matériel informatique, des documents comptables de quatre magasins appartenant à un des principaux malfaiteurs de la bande.

1.2 Faits notables :

- Depuis 2012, la région Lorraine est très sérieusement impactée par **des vols de métaux**. Face à ce phénomène d'envergure internationale, la JIRS Nancy a saisi conjointement la SR Metz, l'OCLDI, la région de gendarmerie Lorraine, le STRJD, la DIPJ Dijon et le SRPJ Nancy avec mise en place d'une cellule d'enquête nationale « OCLDI METAL 57 ».

Le 11 juin 2013, les investigations menées par la cellule « OCLDI METAL 57 » permettent de déboucher sur le démantèlement d'un vaste réseau roumain implanté en Meurthe-et-Moselle. 16 individus sont interpellés, 9 incarcérés. L'enquête a permis de mettre en évidence une mécanique très bien organisée. Après avoir dérobé les métaux, les malfaiteurs les écoulaient auprès de ferrailleurs locaux peu scrupuleux. Les sommes obtenues étaient ensuite envoyées en Roumanie par mandats internationaux ou au moyen de « mules ». Les chefs de l'organisation, résidant dans la région d'Urziceni en Roumanie, exploitaient en réalité les différents éléments du réseau en leur accordant de l'argent à des taux usuraires. Comme les débiteurs étaient dans l'incapacité de rembourser ce « crédit », ils étaient envoyés en France pour se placer sous les ordres d'un chef local et commettre des infractions jusqu'à la purge totale de leur dette.

- **Recrudescence des escroqueries et tentatives d'escroqueries aux faux ordres de virement** sur l'ensemble du secteur. Des recoupements avec des escroqueries à l'assurance-vie sont également établis. En l'espèce, les escrocs, usurpant la qualité d'avocat ou de clerc de notaire, démarchent des personnes ayant connu un décès familial et les informent de la prétendue existence d'une assurance-vie à leur profit. Ils ajoutent que pour débloquer les fonds, généralement de l'ordre de plusieurs centaines de milliers d'euros, les bénéficiaires doivent impérativement déboursier une somme d'argent équivalente à quelques milliers d'euros. L'argent indument perçu emprunte ensuite le circuit bancaire international selon les mêmes mécanismes que pour les escroqueries aux faux ordres de virement.

- **La proximité des frontières** facilite l'instauration de systèmes criminels organisés, en particulier dans les trafics de véhicules et les fraudes à la TVA intracommunautaire.

Le 17 septembre 2013, 17 personnes sont interpellées par la SR et le GIR Metz dans le cadre d'un vaste trafic international de véhicules et des fraudes intracommunautaires. Sous couvert d'un garage automobile, des voitures récentes affichant un kilométrage élevé étaient achetées par deux frères en Allemagne et au Luxembourg. Leur compteur kilométrique était ensuite falsifié par un des complices. D'autres techniciens établissaient des faux documents qui indiquaient notamment un prix de vente TTC alors que la taxe sur la valeur ajoutée n'était en fait jamais acquittée. Cette fraude à la TVA intracommunautaire permettait d'augmenter sensiblement les bénéfices générés par ce trafic. Au total, environ 400.000 euros d'avoirs criminels ont été saisis dans cette affaire.

- **Existence de trafics d'armes entre les Pays de l'Est et la France.** Si ces armes alimentent essentiellement un marché parallèle de collectionneurs, **la porosité de ce milieu avec le grand banditisme** est avérée. Partant, il existe un risque certain de voir se développer des filières d'approvisionnement très appréciées des malfaiteurs (bandes de cités, groupes criminels organisés...).

Le 2 décembre 2013 et le 18 février 2014, la SR Reims conduit deux vagues successives d'interpellations en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Ile-de-France dans le cadre d'une affaire de trafic international d'armes à feu par colis postaux. Ces trafics, réalisés principalement au bénéfice de collectionneurs, ont également profité à des individus défavorablement connus des services de police et de gendarmerie. Au total 96 personnes ont été interpellées. Les saisies, exceptionnellement importantes, ont porté notamment sur : 138 armes de poing (Glock, Beretta, etc.), 35 pistolets mitrailleurs, 108 fusils d'assaut, 28 fusils mitrailleurs, 3 lance roquettes, 59 grenades et obus, 4 kg d'explosifs et divers matériels spécifiques tels que des corps de missile, des roquettes, du mortier et des mèches lentes.

2 Antilles et Guyane (SR Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Cayenne)

2.1 Présence des organisations criminelles :

◆ Martinique

- Présence majoritaire de **groupes criminels locaux** (niveau 3), composés de Martiniquais implantés des les quartiers sensibles de Fort-de-France (quartier Terres Sainville) et de Saint-Joseph (quartier Chapelle). Bien que ces groupes s'investissent principalement dans des trafics internationaux de produits stupéfiants, ils sont aussi présents sur d'autres secteurs criminels tels que le proxénétisme, la traite des êtres humains, les enlèvements et séquestrations ou le jeu illégal. De plus, en dehors des dépenses volontairement visibles (achats de véhicules de luxe par exemple), ils cherchent à rendre leur projet criminel pérenne en blanchissant les fonds illégaux par le biais d'opérations immobilières et de créations de sociétés commerciales. Pour développer leurs activités, ces groupes disposent enfin de relais permanents en métropole (région parisienne notamment) ou à l'étranger (Vénézuéla, Guyane, Sainte-Lucie).

- Entre septembre 2011 et juin 2013, la SR Fort-de-France, dans le cadre d'une cellule d'enquête nationale « BAC PROX 972 », a démantelé un vaste réseau de proxénétisme et de trafic de produits stupéfiants. Plusieurs individus faisaient venir des prostituées du Venezuela, de Colombie et de République Dominicaine. Les proxénètes organisaient leur prise en charge et leur hébergement dans plusieurs de leurs appartements. Le réseau proposait ensuite deux types de service, un service de « rue » et un service de « luxe » avec mise à disposition de cocaïne dans des résidences privées de l'île. Au total, cette affaire a permis de saisir des armes, du numéraire, 43.000 euros placés sur des contrats d'assurance-vie, un immeuble (trois appartements et une salle de jeux) et deux appartements.
- Le 20 avril 2013, la SR Fort-de-France interpelle 6 personnes dans le cadre d'un trafic de cocaïne et de résine de cannabis entre la Martinique et la région parisienne. Dans cette affaire, les malfaiteurs Martiniquais faisaient parvenir de la cocaïne en métropole en échange de résine de cannabis par l'intermédiaire de passeuses. Deux d'entre elles avaient déjà été arrêtées le 12 avril 2013 en possession de 15 kg de résine de cannabis. Les perquisitions effectuées amènent notamment la saisie d'un pistolet automatique 9mm, 1,8 kg de cocaïne, plusieurs téléphones portables et du numéraire.
- Le 28 janvier 2013, dans le cadre de la cellule d'enquête « BAC COKE 972 », la SR Fort-de-France intercepte sur une plage de Sainte-Luce un débarquement de 80 kg de cocaïne. 4 individus sont interpellés. Les perquisitions permettent de découvrir 10 kg de cocaïne supplémentaires. L'OCRTIS Antenne Caraïbes et le GIR sont co-saisis dans ce dossier.

- Activité de **ressortissants Saint-Lucien** (niveau 2), en particulier dans des vols à main armée.

◆ Guadeloupe

- Très forte implantation de **gangs criminels autochtones** (niveau 2) comprenant aussi des ressortissants Dominiquais et des métropolitains. Ces gangs, parfois très violents, sont impliqués dans des trafics de produits stupéfiants (cocaïne, herbe de cannabis),

organisés localement ou à destination de la métropole, et dans **de nombreux vols à main armée** perpétrés au préjudice de commerçants, d'établissements bancaires ou de sociétés de transport de fonds. Issus le plus souvent de cités sensibles, certains malfaiteurs n'hésitent plus à **utiliser leurs armes** pour parvenir à leurs fins.

- Le 18 février 2014, la SR Pointe-à-Pitre interpelle 3 individus soupçonnés d'être les auteurs d'un vol à main armée commis au préjudice d'une bijouterie de Baie-Mahault le 30 mai 2013, peu avant la fermeture. Au volant d'un scooter, les individus s'étaient présentés devant la bijouterie, munis d'armes et porteurs de cagoules, pour y dérober des bijoux en or. Le montant du préjudice est estimé à **40.000 euros**. Un individu est mis en examen et écroué.
- Les 7 et 8 janvier 2014, la SR pointe-à-Pitre et la BR du Moule interpellent 4 individus, originaires de Petit-Canal, soupçonnés de cambriolages et d'une tentative d'arrachage de DAB à l'aide d'un tractopelle.
- Le 12 novembre 2013, 5 individus suspectés d'être les auteurs d'un vol à main armée commis le 18 juillet 2013 au préjudice d'un transporteur de fonds, sont interpellés par la SR Pointe-à-Pitre. Les malfaiteurs avaient dérobé 206.720 euros. A bord d'un scooter et munis d'un fusil de chasse, ils avaient forcé les convoyeurs à stopper leur véhicule.
- En novembre 2013, la SR Pointe-à-Pitre démantèle un réseau de braqueurs (niveau 2) composé de jeunes individus issus des quartiers sensibles des Abymes. Cette association criminelle, très active en 2013, s'est illustrée dans de multiples vols à main armée au préjudice de commerçants, d'établissements financiers et de convoyeurs de fonds, ainsi que dans une tentative d'arrachage de distributeur automatique de billets (DAB). **8 personnes ont été incarcérées.**

◆ Saint-Martin

- Présence de **gangs de rue** (niveau 2 et 3) impliqués dans des cambriolages, des vols à main armée, des infractions à la législation sur les produits stupéfiants et du trafic de migrants. S'agissant des atteintes aux biens, les préjudices matériels restent modiques, de l'ordre d'une centaine de dollars en moyenne. L'on observe donc un volume important de faits alors que le retour sur investissement est souvent minime. Le produit des infractions est ensuite dilapidé dans des dépenses courantes, au restaurant, dans des casinos, des discothèques ou des maisons closes. A priori, il n'y a aucun blanchiment du butin sur ce genre de faits. Cependant, des filières d'écoulement (notamment HI-Fi et bijoux), toujours en lien avec la partie de Sint-Marteen, existent probablement. Pour l'heure, seuls le gang des « *Goon's* » déploie une criminalité de niveau supérieur orientée vers du trafic international de cocaïne, en relation avec d'autres gangs implantés côté Pays-Bas.

◆ Guyane

- Présence constante de **bandes armées brésiliennes** (niveau 2) engagées pour assurer la sécurisation des sites de prospection illégale. Dans la pratique, il arrive que ces bandes, extrêmement violentes, se retournent contre leur employeur pour prendre directement à leur compte la gestion de l'exploitation.

- Très forte activité de **groupes criminels locaux ou originaires du Surinam** (niveau 2) dans la criminalité d'appropriation. Les vols à main armée, nombreux, sont de plus exécutés pour la plupart avec une grande violence, les malfaiteurs n'hésitant pas à faire usage de leurs armes.

- Le 27 septembre 2013, la SR Cayenne intercepte, en flagrant délit, un véhicule et ses 4 passagers suspects d'avoir commis une quinzaine de cambriolages et vols à main armée au préjudice de particuliers entre les mois d'août et septembre 2013. Particulièrement violents, ces malfaiteurs se sont montrés capables de tirer sur leurs victimes, les blessant grièvement. A l'issue de l'opération, ils sont tous les quatre écroués.
- Le 15 mai 2013, dans le cadre de la cellule d'enquête « COFFRES 973 », la SR Cayenne interpelle 8 membres d'une organisation criminelle qui, depuis plusieurs mois, sévissait sur les régions de Cayenne et Kourou. Au total, **51 vols de coffres forts** lui sont imputés pour un préjudice global estimé à **300.000 euros**. Les 7 mis en cause ont été écroués.

2.2 Faits notables :

◆ Martinique

- En Martinique, la criminalité organisée concerne essentiellement les trafics internationaux de produits stupéfiants (herbe de cannabis, cocaïne, résine de cannabis). Les observations soulignent l'existence **de flux inter-îles mais aussi entre la Martinique et la métropole**, matérialisés notamment par des échanges de cocaïne contre de la résine de cannabis. En effet, la proximité des pays source (Colombie et Bolivie) permet aux Martiniquais d'obtenir de la cocaïne à des prix beaucoup plus avantageux qu'en Europe. A l'inverse, les métropolitains sont en mesure de proposer de la résine de cannabis, très largement absente de la zone antillaise.

En 2013, 19,96 kg de résine de cannabis, 627,66 kg d'herbe de cannabis et 109,64 kg de cocaïne ont été saisis en ZGN.

- Enfin, **l'engouement pour les armes à feu** se montre de plus en plus prégnant. Sur le modèle de la Guadeloupe, les pouvoirs publics ont invité les Martiniquais, du 1er février 2014 au 31 mars 2014, à remettre leurs armes et munitions dans les brigades de gendarmerie et commissariats de police. En deux mois, elle a permis de récupérer environ **468 armes et 22.000 munitions**. L'action est prolongée jusqu'au 14 avril 2014.

◆ Guadeloupe

- Dans des proportions moins importantes que la Martinique, l'archipel de la Guadeloupe, en raison de son positionnement géographique, reste néanmoins un *hub* important du trafic de stupéfiants dans la zone Caraïbes. En 2013, 6,59 kg de résine de cannabis, 141,47 kg d'herbe de cannabis et 12,77 kg de cocaïne ont été saisis en ZGN.

- Confrontés à la **banalisation de la violence**, notamment au moyen d'une arme à feu (vols à main armée, règlements de compte à répétition...), les autorités ont conduit, en

2013, deux campagne intitulées « déposez les armes ». A ces occasions, **232 armes**, principalement des fusils de chasse, et près de **2500 munitions** ont été récupérées.

◆ Saint-Martin

- En 2013, le taux de criminalité sur l'île de Saint-Martin est de l'ordre **de 90 crimes pour 1000 habitants**, soit le double de celui de la Guadeloupe « continentale ». Malgré la forte mobilisation de la gendarmerie, notamment dans les quartiers de Concordia, Chevrise et Orléans, sa capacité d'action est freinée par la binationalité de l'île. La coopération avec la partie néerlandaise, point d'entrée important de l'immigration irrégulière et lieu habituel de recel, s'avère relativement complexe. Par ailleurs, seules **6 armes** ont été récupérées au cours de la campagne « déposez les armes » organisée entre le 7 octobre 2013 et le 17 novembre 2013.

◆ Guyane

- **Recul des saisies de drogue en 2013.** Avec 43 kg d'herbe de cannabis et 8,37 kg de cocaïne saisis, la Guyane se positionne en retrait de la Guadeloupe et de la Martinique qui constituent, en mer des Caraïbes, un *hub* important du trafic de drogue à destination des îles environnantes et de l'Europe.

- **La lutte contre l'orpaillage illégal**, renforcée par une stratégie de judiciarisation, reste une priorité locale. Saint-Laurent-du-Maroni est la porte d'entrée, depuis le Surinam voisin, pour un grand nombre de garimpeiros (chercheurs d'or brésiliens) et de marchandises à destination des sites d'orpaillage illégal. Les marchandises, conditionnées sous forme de ballots, et les garimpeiros sont acheminés soit directement sur les sites par pirogues via les différentes criques le long du Maroni, soit en empruntant la piste Paul Isnard à l'aide de véhicules tout terrain. De manière générale, les filières de passeurs d'étrangers en situation irrégulière privilégient le réseau navigable qui offre des passages multiples. Ces filières alimentent également les réseaux de prostitution sur les sites d'orpaillage. D'un point de vue opérationnel, les Groupes de recherches et d'investigation en forêt (GRIF) sont en mesure d'identifier ces différentes filières d'approvisionnement des sites illégaux en marchandises et travailleurs étrangers ainsi que des voies d'extraction d'or.

Le 4 avril 2013, la compagnie de Saint-Laurent-du-Maroni démantèle un réseau de passeurs actif entre le Surinam et la Guyane. Deux filières se répartissent le secteur et font chacune un ou deux transports par semaine. Les « passeurs » déclarent des bénéfices allant de quelques centaines à quelques milliers d'euros par mois. Depuis 2012, l'enquête permet d'évaluer les flux d'ESI transportés à environ une demi-douzaine par semaine sur un secteur qui comprend grosso modo une dizaine de chefs de site et une centaine de garimpeiros. 7 mis en cause, Brésiliens, Français et Surinamais ont été écroués.

3 Aquitaine – Midi-Pyrénées (SR Bordeaux, Toulouse, Pau, Agen)

3.1 *Présence des organisations criminelles :*

- Activisme persistant des **groupes criminels liés à la communauté des gens du voyage** (niveau 3). Ces clans, formés à partir de liens familiaux ou amicaux très forts, présentent toujours un haut degré d'organisation. Ils agissent selon une mécanique bien huilée, avec beaucoup de professionnalisme : ciblage des victimes, utilisation de moyens de communication type talkies-walkies au cours des périples criminels, emploi de contre-mesures destinées à effacer les traces (vidage d'extincteurs, destruction par incendie des véhicules de « guerre », préalablement volés et maquillés), développement des filières de recel, etc. Par ailleurs, si ces clans sont la plupart du temps autonomes, il arrive aussi qu'ils prennent part à des associations criminelles, notamment avec des malfaiteurs issus des quartiers sensibles. Implantés principalement dans les départements de la Haute-Garonne (31), du Tarn-et-Garonne (82), de la Gironde (33), et des Pyrénées-Atlantiques (64), ils multiplient leurs activités criminelles multiples sur l'ensemble des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine. Leurs domaines privilégiés restent les cambriolages de résidences principales (dont les châteaux viticoles) et de commerces (magasins d'optiques, tabac, concessions automobiles et de motoculture...), les escroqueries primaires réalisées au préjudice de personnes vulnérables et les **attaques de DAB au moyen d'un mélange gazeux oxygène/acétylène**.

• Le 10 février 2014, la SR Bordeaux et le GGD 33 procèdent, dans le sud-ouest de la France et en banlieue parisienne, au démantèlement d'un gang de malfaiteurs appartenant à la communauté des gens du voyage ou issus de cités sensibles, suspecté de nombreux vols de grands crus dans les châteaux viticoles de Gironde. Le préjudice global s'élève à près **d'1 million d'euros**. Cette opération baptisée « CASS-VINS » aboutit à l'interpellation de 20 personnes, dont plusieurs receleurs. Les perquisitions permettent de saisir plus de 1.000 bouteilles de vin, 90.000 euros en numéraire, 4 armes de poing et un fusil à pompe.

• Le 3 décembre 2013, après plusieurs mois d'investigations, la cellule d'enquête « OCLDI DAB GAZ 64 », armée par des enquêteurs des SR Pau, Bordeaux et des GGD 64 et 40, interpelle dans les départements du Rhône, de la Drôme et des Bouches-du-Rhône, 5 voyageurs spécialisés dans des **attaques de DAB à l'aide d'un mélange gazeux**. L'enquête permet de leur imputer 10 faits commis dans le sud-est et la vallée du Rhône.

• Le 16 avril 2013, dans le cadre de la cellule « OCLDI OPTIQUES 31-82 », les SR Toulouse et Pau, les GGD 82, 31, 32 et 46 interpellent 11 malfaiteurs chevronnés suspectés d'avoir commis, sur plusieurs départements du sud-ouest, une centaine de vols dans des commerces de tabac, d'automobiles, de motoculture et d'optiques. 7 mis en causes ont été écroués.

• Le 15 avril 2013, la BR Millau (12) démantèle un clan de malfaiteurs, composé de 7 individus appartenant à la communauté des gens du voyage de Perpignan, pour des faits d'escroqueries « aux rétroviseurs » réalisés sur l'ensemble du territoire. Les investigations ont permis de lui imputer 53 faits dont la plupart étaient commis au préjudice de personnes âgées.

- Présence d'un **banditisme local** français, comprenant notamment des éléments ayant des liens soutenus avec les pays du Maghreb (niveau 3), actif dans des cambriolages

et des trafics de produits stupéfiants.

Du 25/03/2013 au 29/03/2013, dans le cadre de la cellule « BAC CAMBRIS SUD OUEST », les SR Agen et Toulouse, appuyées par les GGD 47, 40 et 31, conduisent une vaste opération d'interpellations visant, sur toute la zone sud-ouest, **33 objectifs** dont la plupart appartiennent au gang dit « des boxeurs ». Ce réseau criminel, composé d'individus d'âge mûr, bien insérés dans le tissu local agenais, est suspecté d'avoir commis, depuis une dizaine d'années, plusieurs centaines de cambriolages de maisons bourgeoises dans la région. Les gains dégagés par cette activité permettaient de financer un train de vie aisé, tout en restant plutôt discret, et de réaliser des opérations immobilières à l'étranger, en particulier au Brésil. Les saisies dans cette affaire s'élèvent à plus **d'1 million d'euros**.

- Toute la zone est exposée au **crime organisé roumain** (niveau 2) qui reste cantonné dans son champ d'intervention traditionnel : cambriolages de locaux d'habitation, skimming, vols de moteurs de bateaux et de tracteurs agricoles.

- Le 4 décembre 2013, la BR et le GELAC de Rodez (12) neutralisent une équipe de voleurs Roumains (originaire de la ville de Dobreta), responsable d'une **trentaine de cambriolages** dans les régions Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Rhône-Alpes. Les individus, localisés à Clermont-Ferrand puis Besançon, évoluaient sur un rayon d'action de plusieurs centaines de kilomètres.
- Le 22 avril 2013, la SR Bordeaux interpelle 10 objectifs de nationalité roumaine impliqués dans de nombreux cambriolages de résidences. Le mode opératoire utilisé par les malfaiteurs est celui de la **« panne de véhicule »**. Les auteurs stationnaient leur véhicule aux abords des maisons et simulaient une panne capot ouvert. Ils se présentaient alors aux portes des domiciles pour solliciter de l'aide. En l'absence des occupants, ils commettaient une effraction et volaient des bijoux en or et du numéraire. En période hivernale, les individus débutaient leur périple vers 16H30 afin de vérifier directement si les habitations étaient ou non éclairées. Cette structure était dirigée par un Roumain qui logeait les équipes de voleurs sur Bordeaux et assurait leur rotation afin que ceux-ci puissent regagner la Roumanie après deux ou trois mois de « travail ». **7 personnes ont été écrouées**.

- Actions ciblées **de malfaiteurs Oolonais** (niveau 2) spécialisés dans des cambriolages de magasins d'optiques.

Le 15 avril 2013, le groupe d'enquête « OPTIQUE 40 », armé par les enquêteurs de la SR Pau et du GGD 40, interpellent dans la région bordelaise deux individus de nationalité polonaise. Ces interpellations permettent de démanteler une bande organisée ayant commis, sur l'ensemble du territoire national, de nombreux cambriolages de magasins d'optique. Les malfaiteurs agissant sous forme de raids à partir de la Pologne volaient le matériel et les machines-outils servant à fabriquer les verres de lunettes. La filière d'écoulement en Pologne est également identifiée puis démantelée.

- Présence de **cellules criminelles géorgiennes** (niveau 4), principalement sur les départements de l'Ariège, du Tarn et de l'Aveyron. Ces équipes, qui multiplient les vols par effraction, parfois réalisés avec violence, s'appuient souvent sur des foyers d'accueil et vivent dans des squats ou campements.

Le 28 mai 2013, les gendarmes de la BR Pamiers (09) interpellent 9 malfaiteurs géorgiens, domiciliés dans l'Aude (11), et suspectés d'avoir commis **35 cambriolages** dans le département de l'Ariège. 8 d'entre eux sont écroués à l'issue de leur présentation devant le magistrat instructeur. Les investigations ont démontré que les objets dérobés, dont 300 ont été découverts au cours des perquisitions (télévisions, téléphones, tablettes informatiques, vêtements et accessoires, outillage, etc.), étaient exportés vers l'Espagne et la Belgique.

- Action isolée d'une **organisation criminelle asiatique** (niveau 1), dirigée par des

malfaiteurs Vietnamiens et Philippins, dans le domaine des escroqueries aux cartes bancaires.

En février 2013, la SR Toulouse et les enquêteurs de la cellule « BAC CYBER 46 » procèdent à l'arrestation de 24 individus impliqués dans des cyberescroqueries à la carte bancaire. Les individus s'étaient frauduleusement procurés sur internet des numéros de carte pour ensuite effectuer des achats et des retraits d'espèces. Au cours des perquisitions, divers matériels servant au ré-encodage de pistes magnétiques de cartes bancaires, des « *white card* », des numéros de CB et des faux documents d'identité ont été découverts. Le préjudice généré par cette organisation cybercriminelle est estimé à plus de **6 millions d'euros**. Les fonds auraient été blanchis par le biais d'une plate-forme de monnaie virtuelle implantée au Costa-Rica, en l'espèce Liberty-Réserve mise en cause par les autorités américaines fin 2013 pour blanchiment d'argent à partir du Web.

- Actions ponctuelles de délinquants "affairistes" (niveau 2), **opérant généralement à partir d'Israël**, mis en cause dans des escroqueries astucieuses telles les faux ordres de virement.

3.2 Faits notables :

- En matière de stupéfiants, le secteur constitue le principal point de passage de la drogue en provenance d'Afrique, via l'Espagne. La proximité de la frontière et la densité du réseau routier et autoroutier (A63/A62/A9) favorisent les remontées de stupéfiants dans la région et à destination de l'ensemble du territoire national. Aujourd'hui, les réseaux sont essentiellement multi-produits. Ainsi, en 2013, 817 kg de résine de cannabis, 13 kg de cocaïne et 14 kg d'héroïne ont été saisis sur la zone de défense et de sécurité sud-ouest.

Plusieurs filières sont mises en évidence : **les filières albanaises** (niveau 3) et les filières originaires des **cités sensibles** (niveau 3). L'implantation dans certains quartiers de « caïds » ayant des affinités culturelles avec le principal pays producteur de résine de cannabis, en l'occurrence le Maroc, facilite considérablement la constitution et la pérennisation des trafics. De plus, ce marché criminel, générateur de profits importants, est à l'origine d'un climat de tension particulièrement nocif qui aboutit souvent à des règlements de compte entre malfaiteurs.

• En septembre 2013, l'enquête diligentée par la cellule « BAC STUPS 31 » a permis à la SR Toulouse d'interpeller 10 individus impliqués dans un trafic de drogues provenant de la région parisienne. Les perquisitions ont entraîné les saisies de 2 kg d'héroïne, 127 gr de cocaïne et 35.000 euros. 5 personnes ont été placées sous mandat de dépôt.

• En septembre et octobre 2013, dans le cadre de la cellule d'enquête « BAC STUPS 81 », la SR Toulouse démantèle un réseau de trafiquants de résine de cannabis en provenance d'Espagne. 12 individus ont été interpellés, dont 6 placés sous mandat de dépôt et 45 kg de résine de cannabis ainsi que 3,5 kg d'herbe ont été saisis.

• Le 17 septembre 2013, le corps d'un homme défavorablement connu pour trafic de stupéfiants est découvert dans le coffre d'un véhicule sur la commune d'Urt (64). La victime est ligotée et porte un sac en plastique sur la tête. **Le véhicule a été incendié**. Les investigations menées par la SR Pau et le GGD 64 orientent les enquêteurs vers la piste d'un rendez-vous qui aurait mal tourné.

• Le 6 juin 2013, la SR Pau et le GGD 40 interpellent deux individus appartenant à un réseau de trafic de stupéfiants. L'un d'eux, face aux évidences des charges recueillies contre lui, reconnaît avoir exécuté un homme défavorablement connu des services pour un « différend commercial ». La victime avait été

retrouvée **entièrement calcinée** dans un véhicule, le 14 décembre 2012 en forêt de Soustons (40).

- Le 27 janvier 2013, dans le cadre du groupe d'enquête « STUP ST SEVER », les enquêteurs des SR Pau et Poitiers, et des GGD 40 et 16, interceptent sur l'autoroute A63 à Capbreton (64), avec l'appui du GIGN, un go-fast en provenance d'Almería (Espagne). A bord du véhicule porteur, une Audi A8, sont saisis 320 kg de résine de cannabis. Dans cette affaire, **1,2 tonnes de résine de cannabis** et **7 millions d'euros d'avoires criminels** ont pu être récupérés en Espagne.

- Nette progression des escroqueries aux **faux ordres de virement** par le biais de l'ingénierie sociale. Dans une affaire initiée par la SR Pau, une société est abusée par un escroc usurpant la qualité de directeur financier et administratif du groupe auquel elle appartient. Plusieurs virements bancaires, pour un montant dépassant les **17 millions d'euros**, sont effectués vers des comptes hébergés au Royaume-Uni, l'argent étant ensuite transféré en Chine. L'enquête se poursuit sous l'égide de l'OCRGDF.

4 Auvergne – Rhône-Alpes (SR Lyon, Grenoble, Chambéry, Clermont-Ferrand)

4.1 Présence des organisations criminelles :

- **Les membres criminalisés de la communauté des voyageurs sédentarisés (niveaux 2 et 3)** demeurent toujours très actifs dans la région, voire au-delà. Responsables d'une criminalité multiple et variée, en particulier dans le domaine des atteintes aux biens, ils font preuve d'une très grande capacité de mouvement et d'adaptation. Ainsi, au cours de l'année 2013, ces groupes criminels se sont illustrés dans des attaques de distributeurs automatiques de billets, notamment au moyen d'un nouveau procédé, **le mélange gazeux** (cf. *partie 4-3-2*), mais aussi dans des cambriolages de locaux industriels et commerciaux. A cet égard, les cibles privilégiées sont les débitants de tabac, les parfumeries, les commerces de téléphonie mobile et les magasins d'optique.

• En raison d'une recrudescence des cambriolages de commerces (téléphonie, optique, tabac, parfumeries...) dans les régions Auvergne, Rhône-Alpes et Bourgogne, une cellule d'enquête baptisée « OCLDI/Raids commerce Auvergne » est créée le 31 décembre 2013. Les premières investigations mettent en évidence l'existence d'un réseau de malfaiteurs très organisé, implanté en périphérie lyonnaise. Agissant en seconde partie de nuit, ils utilisent des véhicules faussement plaqués et pénètrent dans les commerces au moyen **d'une disqureuse thermique**.

• Le 13 septembre 2013, dans le cadre du groupe de travail « CMBRI 01-69 », la SR Lyon et les GGD 01 et 69 interpellent 2 voyageurs au retour d'un raid au cours duquel ils ont tenté de cambrioler, à Meximieux (01), un magasin de téléphonie mobile. Les perquisitions effectuées ont permis de découvrir le véhicule de « guerre » BMW utilisé au moment des faits, un conteneur poubelle dissimulant 42 téléphones dérobés lors d'un cambriolage précédent à Craponne (69), des cagoules, deux extincteurs, **une disqureuse thermique** et deux armes de poing.

- **L'action des gangs issus des cités sensibles (niveau 3)** est perceptible dans toute la région. Ce néo-banditisme s'investit principalement dans des trafics internationaux de produits stupéfiants. Si toutes les drogues sont importées, la résine de cannabis reste cependant la première marchandise proposée à la vente. Les malfaiteurs, pour la plupart Français d'origine nord-africaine, profitent de leurs racines culturelles pour s'approvisionner directement dans le pays source, en l'espèce le Maroc. La marchandise remonte ensuite par l'Espagne pour rejoindre la région Rhône-Alpes et ses quartiers sensibles (par exemple la ZSP de Cluses et le quartier de Seynod en Haute-Savoie). En sus de cette activité principale, l'influence du banditisme des cités est aussi perceptible dans des affaires de vols, réalisés avec ou sans violence, et des trafics de véhicule à destination du Maghreb.

Le 17 novembre 2013, la BR Valence démantèle une bande organisée issue des quartiers sensibles de Fontbarlettes et du Plan à Valence (26) dans le cadre d'une affaire de vols et recels de motocyclettes, plus particulièrement de type sportif, au préjudice de particuliers et de concessions motos. Les chefs du réseau employaient des jeunes mineurs pour voler les engins, qu'ils entreposaient ensuite dans des box loués au nom de tiers. Les engins étaient alors maquillés pour être revendus en France et en Tunisie. L'enquête a permis d'interpeller 21 personnes, dont 8 ont été placées sous mandat de dépôt et 11 ont fait l'objet d'un contrôle judiciaire. Au total, 53 délits ont été solutionnés, dont trois cambriolages dans des concessions motos de Valence (26) et Chomerac (07).

- **Le grand banditisme traditionnel (niveau 3)** demeure assez bien enraciné autour des grandes agglomérations de la région (Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand), l'extorsion et le placement de jeux de hasard constituant quelques-unes de ses activités historiques.

Les 25 et 26 juin 2013, une opération judiciaire menée conjointement par le GIR Auvergne, le SRPJ de Clermont-Ferrand, l'antenne PJ de Grenoble et le Service central des courses et jeux permet d'interpeller 18 individus, dont 8 tenanciers de bars clermontois, dans le cadre d'une instruction préparatoire ouverte pour importation, fabrication, détention et exploitation en bande organisée d'appareils de jeux de hasard. Les investigations permettent d'identifier le placier des machines déjà connu dans la région grenobloise pour des faits similaires. Au final, 4 personnes sont mises en examen, 15 machines à sous et 164.800 euros sont saisis. Les redressements fiscaux et amendes douanières pourraient s'échelonner entre 218.790 euros et 405.992 euros.

- Très forte présence **des groupes criminels balkaniques**. De manière générale, la plupart des pays issus des Balkans sont bien représentés dans la région (Albanie, Bulgarie, Serbie, Roumanie). Cependant, l'influence du crime organisé roumain, en particulier dans le département de la Haute-Savoie (74), tend à se consolider. Globalement, ces groupes criminels s'investissent dans des domaines très spécifiques tels le skimming pour les Bulgares, les trafics de produits stupéfiants pour les Albanais, les vols de métaux pour les Roumains... Cependant, si leurs activités diffèrent, tous épousent une organisation relativement similaire, articulée autour de trois niveaux : opérationnel, logistique et de direction. Les équipes opérationnelles, appuyées par les cellules d'appui logistique, commettent des infractions sur le territoire national puis, dans la majorité des situations, convoient le produit du crime vers leur pays d'origine.

• Activité soutenue **des groupes criminels roumains (niveau 2)** et, pour la plupart, appartenant à la communauté rom. Ces groupes, polycriminels, s'investissent dans des cambriolages de résidences principales, des vols à l'étalage, des vols de moteurs de bateau sur les lacs Annecy- Léman-Le Bourget, du proxénétisme et **des vols de métaux**.

• Le 25 février 2014, les BR Meylan et Grenoble interpellent 5 proxénètes Roumains dans des squats de l'agglomération grenobloise, suspectés d'exploiter une trentaine de filles issues de la communauté rom. Les profits réalisés par ces activités étaient convoyés par estafette en Roumanie pour y être investis dans des biens immobiliers. Par ailleurs, l'enquête permet de démontrer le caractère pluridisciplinaire de ces malfaiteurs qui agissent indifféremment sur le spectre de la prostitution et de la délinquance d'appropriation.

• A l'issue de trois opérations judiciaires, menées au cours des mois d'octobre, novembre et décembre 2013, la BR Lyon démantèle un vaste réseau criminel, très organisé, soupçonné d'être à l'origine d'un blanchiment de capitaux provenant de multiples vols de métaux. En l'espèce, une centaine d'individus appartenant à la communauté rom aurait vendu des quantités très importantes de métaux à une société lyonnaise spécialisée dans la récupération et le recyclage de métaux. Les transactions étaient réglées par chèques sur lesquels n'étaient pas mentionnés les noms des bénéficiaires mais uniquement les montants et les dates d'émissions. Ainsi, les chèques étaient déposés sur des comptes bancaires appartenant à des tierces personnes. L'enquête a permis de démontrer que ces tiers, de nationalités roumaine et macédonienne, rachetaient lesdits chèques, représentant **au total près d'un million d'euros, en échange d'une commission de 15 à 20%**. Une fois les chèques encaissés, les déposants rétrocédaient aux malfaiteurs rom les fonds en espèce, déduction faite de leur commission. Dans cette affaire, 26 personnes ont été interpellées, 17 « banquiers » et 5 dirigeants et employés de la société. Les

perquisitions réalisées ont permis de saisir environ 360.000 euros d'espèces, 726.000 euros déposés sur des comptes bancaires, plusieurs véhicules de luxe. En outre, plusieurs appartements et maisons situés en France (Lyon, Courchevel, Saint-Tropez, Pau, Saint-Jean-de-Niost, Chazey-sur-Ain) et en Macédoine vont être saisis.

- Forte implantation **des groupes criminels albanais (niveaux 3 et 4)**, notamment dans les départements de l'Ain (01) et de la Haute-Savoie (74). Conformément à la tendance des années précédentes, l'influence de ces groupes reste prégnante dans les cambriolages transfrontaliers, de toute nature, et les trafics de produits stupéfiants (héroïne et cocaïne). S'agissant des cambriolages, des équipes souvent logées dans des hôtels bas de gamme type « Formule 1 », multiplient les actions dans la région mais aussi en Suisse. Plus significative encore est l'emprise des groupes criminels albanophones (albanais, kosovares ou macédoniens) dans **le trafic d'héroïne à grande échelle**. Ce nouveau positionnement, observé localement dans les secteurs d'Annemasse – Annecy - Pays du Gex, tend désormais à évincer les filières d'importation historiques animées par les « babas » turcs.

- Le 25 février 2014, 13 individus majoritairement d'origine albanaise sont interpellés par la BR Gex dans le cadre d'une commission rogatoire ouverte pour importation et revente de produits stupéfiants (principalement de l'héroïne) et blanchiment. A l'issue des opérations, au cours desquelles ont notamment été saisis 1,47 kg d'héroïne, 53.845 euros et 43.540 CHF, 7 des mis en cause ont été incarcérés.

- Le 26 mars 2013, la SR Chambéry interpelle huit ressortissants Albanais impliqués sur le secteur d'Annemasse dans un vaste trafic de produits stupéfiants entre la Serbie, la Suisse et la France. D'après les investigations, ce réseau très organisé écoulait trimestriellement environ 7 kg d'héroïne et 5 kg de cocaïne. Dans cette affaire, 5 personnes ont été mises en examen et écrouées. Les perquisitions ont conduit à la saisie de 20.000 euros, des produits stupéfiants et deux véhicules.

- **Actions sporadiques de groupes criminels serbo-bosniaques (niveau 2)** en provenance des Pays de l'ex-Yougoslavie et d'Italie (région de Naples). Principalement orientés sur des cambriolages de commerces avec arrachage de coffres-forts, certains malfaiteurs se sont aussi distingués dans des affaires de falsification et contrefaçon de faux documents d'identité et de chèques en vue de commettre des escroqueries en bande organisée.

Le 25 février 2014, la SR Lyon intercepte en flagrant délit trois individus de nationalité bosniaque, serbe et italienne se livrant habituellement à des escroqueries au moyen de faux documents. En l'espèce, les malfaiteurs répondaient à des annonces de vente de véhicules luxueux, de marque AUDI, publiées sur le site Internet « Le bon coin ». Après avoir élaboré un scénario et confectionné de faux documents (cartes d'identité italiennes, faux chèques de banque), les malfaiteurs entraînent en contact avec leur victime et finalisaient leur projet criminel en obtenant la cession du véhicule. Sur la base de ce mode opératoire, le Service de renseignement criminel de la gendarmerie (STRJD) a effectué plusieurs rapprochements dans les départements de l'Ain (01) et de la Drôme (26). Au total, l'escroquerie s'élève à environ 100.000 euros. Les perquisitions effectuées dans l'appartement faisant office de « bureau » permettent de découvrir tout le matériel nécessaire à la fabrication de faux chèques de banque et de cartes d'identité italiennes.

- Forte implantation **de jeunes femmes d'origine sud-américaine**, signalées dans de nombreux faits de prostitution, en particulier dans le secteur hôtelier du bassin chambérien. Gérées depuis l'Espagne, ces prostituées s'intègrent dans un vaste réseau de proxénétisme, très hiérarchisés et animé depuis l'Espagne (niveau 4).

A l'issue de trois années d'enquête, la SR Chambéry et l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH), avec l'appui de l'*Unidad contra redes de inmigracion y falsedad* (Ucruif – pendant de l'OCRTEH sur la péninsule Ibérique), interpellent le 3 décembre 2013 en Espagne, 6 individus impliqués dans un réseau international de prostitution. Les chefs du réseau se chargeaient de recruter les jeunes femmes dans les pays d'origine (Brésil, Colombie), de leur transfert vers la France via l'Espagne, et de toute la logistique sur le territoire français. Les filles ainsi recrutées effectuaient des « City tour » dans des villes de moyenne importance et reversaient 50% du produit de leur activité à l'organisation. Les investigations ont permis **d'identifier 200 prostituées**, qui proposaient leur service sur le site Internet Vivastreet, et d'évaluer **les flux financiers à plus d'1 million d'euros**. A l'issue de cette opération majeure, les cinq principaux membres du réseau ont été incarcérés.

- **Émergence d'une criminalité d'origine chinoise (niveau 3)** active dans le domaine de la prostitution via Internet.

En décembre 2013, la SR et le GIR Auvergne, en lien avec l'OCRTEH, la DIPJ Metz et la BRP de la DRPJ Paris, sont saisis dans le cadre d'une information judiciaire ouverte par le TGI de Clermont-Ferrand pour des faits de proxénétisme. L'enquête permet d'ores et déjà de mettre en évidence un réseau de prostitution piloté depuis Paris et sa région par des donneurs d'ordres Chinois, et animé localement par des restaurateurs également Chinois. A ce jour, une dizaine de prostituées Chinoises ont été recensées en Auvergne. Celles-ci travaillent, via des annonces publiées sur le site Internet Vivastreet, dans des appartements mis à leur disposition sur Clermont-Ferrand et Vichy.

4.2 Faits notables :

- Recrudescence en 2013 du phénomène **des attaques de DAB par mélange gazeux**. Ce dispositif explosif, permettant de fragiliser la structure du DAB et de contourner tous les systèmes de protection, est quasi-exclusivement utilisé par des malfaiteurs issus de la communauté des gens du voyage. La région Rhône-Alpes compte plusieurs faits notables dans lesquels ce mode opératoire a été employés.

Le 31 octobre 2013 et le 3 décembre 2013, au cours de deux opérations de police judiciaire, l'une effectuée au profit de la SR Lyon, l'autre au profit de la SR Pau, la cellule d'enquête « OCLDI DAB GAZ RA » interpelle deux équipes de malfaiteurs appartenant à la frange criminalisée des gens du voyage et impliquées dans de nombreuses attaques de DAB au moyen d'un mélange gazeux. La première équipe, démantelée le 31 octobre 2013, est suspectée d'avoir commis 8 faits dans les départements de l'Ain (01), de l'Isère (74), de la Saône-et-Loire (71), de l'Allier (03), de la Haute-Saône (70) et de la Haute-Marne (52). Entre autres choses, les perquisitions ont permis de découvrir le véhicule de « guerre », des bouteilles d'oxygène et d'acétylène, des talkies-walkies et des billets maculés d'encre. Les trois individus composant cette équipe ont été écroués. La seconde équipe, interpellée le 3 décembre 2013, est présumée avoir commis 10 attaques de DAB au moyen de ce dispositif explosif dans les départements des Pyrénées-Atlantiques (64), de la Drôme (26), du Gard (30) et de l'Isère (38). 4 individus sont incarcérés.

- Implication **de groupes criminels israéliens dans des escroqueries aux faux ordres de virement**. Les investigations menées par la SR Lyon, au profit de la JIRS, mettent en évidence un mode opératoire relativement sophistiqué. Les entreprises victimes sont contactées par un individu se présentant comme un employé de banque. Prétextant une migration du serveur de la banque, il demande par téléphone à son interlocuteur d'effectuer des essais de bon fonctionnement (connexions à différents sites Internet, établissement d'une facture fictive équivalente à plusieurs centaines de milliers

d'euros, fax d'un document quelconque, etc.). Bien qu'aucun ordre de virement n'ait été effectué par les sociétés, celles-ci constatent quelques jours plus tard que la somme a été prélevée au profit d'une banque grecque. L'enquête démontre que les victimes sont contactées depuis Israël et que pour masquer leurs numéros d'origine, les escrocs utilisent une plate-forme téléphonique « J2Global » implantée en Irlande. L'étude de certaines adresses IP montre par ailleurs que les auteurs passent par des serveurs loués auprès d'un hébergeur français, lesquels semblent être gérés depuis la Chine.

- **Sensibilité du département de la Haute-Savoie (74) en matière de cambriolages et de trafics de produits stupéfiants.** Tout d'abord, le département est très exposé au risque de cambriolages. Il dispose d'infrastructures très appréciées des auteurs (hôtels à bas coût) et constitue un lieu d'implantation temporaire pour les populations itinérantes, très nombreuses entre mai et octobre. En outre, eu égard à son réseau de communication et à sa situation géographique, il est un centre d'intérêt important pour les malfaiteurs structurés du nord-Isère et de la banlieue lyonnaise (voyageurs, milieu des cités), auteurs de nombreux périples. Ensuite, le département est particulièrement concerné par les trafics de drogues en tout genre, tant locaux (périphérie d'Annecy/Vallée de l'Arve) qu'internationaux (interception de mules/ bus Eurolines...). **À cet égard il constitue un *hub* criminel essentiel reliant l'Espagne à l'ensemble de l'Europe, via la Suisse.**

5 Bourgogne et Franche-Comté (SR Dijon, Besançon)

5.1 Présence des organisations criminelles :

- Les régions Bourgogne et Franche-Comté, eu égard à leur positionnement géographique frontalier et à la densité de leur réseau autoroutier (arc autoroutier A40-A39-A36) subissent toujours l'influence **d'associations criminelles issues des Balkans**.

• **Le crime organisé roumain** (niveau 3) se distingue par une présence permanente, de forte intensité. Les groupes criminels, la plupart du temps articulés autour de clans familiaux autonomes ou agissant pour le compte de donneurs d'ordre restés au pays, s'investissent dans des atteintes aux biens (vols à l'étalage, cambriolages de résidences et commerces, vols de fret, vols de métaux type câbles téléphoniques ou pots catalytiques...) et, de façon plus marginale, dans des escroqueries au *skimming*. Sur ce dernier point, les investigations menées par la SR Besançon ont permis de démontrer que ces bandes criminelles, très structurées et organisées depuis la Roumanie, étaient très mobile sur le territoire européen, en Turquie voire même en Amérique-du-Sud.

• A la suite de deux opérations judiciaires (septembre 2013 et janvier 2014), la SR Dijon, dans le cadre de la cellule d'enquête « OCLDI CABLES 21 », démantèle un réseau de malfaiteurs Roumains suspectés d'avoir dérobé, au préjudice des sociétés Orange et SNCF, plusieurs kilomètres de câbles de cuivre (valeur 1.400.000 euros). Toute la moitié nord de la France est concernée par ces faits délictueux massifs, commis de nuit, par des équipes résidents en région parisienne (Champs-sur-Marne, Rosny-sous-Bois). 44 vols ont été rapprochés, 12 personnes interpellées.

• Présence **d'organisations criminelles structurées albanaises** (niveau 2). Hormis les trafics de produits stupéfiants, ces groupes s'investissent activement dans de nombreux cambriolages réalisés dans un secteur très large autour de la région parisienne. Dans de nombreux dossiers, les voleurs choisissent comme base de repli temporaire, des hôtels « *low cost* ». Les investigations, conduites par le groupe de travail « CAMBRIALBA BOURG » en Bourgogne et en région parisienne et par les GELAC des GGD 01 et 51, permettent de déterminer que les individus sont déjà connus pour des faits similaires en Belgique, en Suède, en Allemagne, en Suisse et en Italie, ce qui confirme de manière univoque leur dimension internationale.

• Présence sporadique de **malfaiteurs originaires des pays de l'ex-Yougoslavie** (niveau 1). Le phénomène des vols commis par de faux policiers d'origine bosniaque, déjà bien connu sur des autoroutes du sud de la France, se répand sensiblement sur l'autoroute A6 qui relie, via Dijon, Lyon et Paris. De plus, sans qu'aucune organisation criminelle ne soit pour l'heure détectée, des mouvements importants de Kosovars, ayant le statut de réfugié au titre de l'aide médicale pour étrangers, sont observés en provenance de Suisse pour se rendre dans l'agglomération dijonnaise.

- Signalements d'éléments appartenant à **la communauté géorgienne** (niveau 2) et mis en cause dans des cambriolages de commerces. Par ailleurs, des individus se disant mandatés par la société USHBA, dont le siège social se situe à Enzheim (67), sillonnent la Nièvre, l'Yonne, la Côte d'Or aux fins de recueil de vêtements, mais en

profitent aussi pour effectuer du repérage.

- La délinquance itinérante implique des **groupes de malfaiteurs issus de la communauté des gens du voyage** (niveaux de 1 à 3) très impliqués dans des arrachages de distributeurs automatiques de billets, notamment au moyen de mélanges explosifs gazeux, et dans des vols de toute nature (cambriolages de commerces et de particuliers, etc.)

• Le 6 mai 2013, la SR Besançon met fin aux agissements d'une équipe de malfaiteurs itinérants suspectée d'avoir commis de nombreux vols dans le département du Doubs (véhicules, pots catalytiques, métaux divers, outillage électroportatif). Plusieurs dizaines de vols sont solutionnés. 6 individus ont été interpellés.

• Dans le cadre des cellules « OCLDI DAB 01 » et « OCLDI DAB RGFC », un réseau de malfaiteurs, spécialisé dans les raids nocturnes visant les coffres d'établissements publics (piscine) ou des DAB, est démantelé en février 2013. Au total, 19 arrachages de DAB commis sur les régions Franche-Comté, Bourgogne et Rhône-Alpes pourraient leur être imputés.

- Activisme du **banditisme des cités** dans les trafics de produits stupéfiants (niveau 3), quelle que soit leur nature (héroïne, cocaïne et résine de cannabis).

Le 11 juin 2013, la BR Auxerre interpelle 11 individus, Français d'origine marocaine, pour un trafic de produits stupéfiants organisé dans le quartier des Rosoires à Auxerre. Le réseau, structuré de manière quasi-professionnelle, fonctionnait de manière autonome tant au niveau de l'approvisionnement que de la distribution des marchandises. Les perquisitions ont permis la découverte de 143.000 euros, des montres et vêtements de luxe, des ordinateurs et un Taser. **8 mis en cause ont été incarcérés.**

5.2 *Faits notables :*

- Recrudescence des **attaques de DAB par mélange gazeux**. Ce phénomène, également observé dans la région Rhône-Alpes, a fait l'objet d'une attention particulière de la part des services régionaux de police judiciaire (SR Besançon et Dijon) et des organismes centraux (OCLDI et STRJD). Ce mode opératoire, au taux de réussite important, est exclusivement mis en œuvre par des malfaiteurs appartenant à la communauté des gens du voyage. Une opération coordonnée par l'OCLDI a permis, en novembre et décembre 2013, de porter un coup d'arrêt significatif à cette pratique en neutralisant une équipe itinérante pour le moins très active.

En fin d'année 2013, l'OCLDI et les SR Besançon et Dijon, dans le cadre de la cellule d'enquête « OCLDI DAB GAZ ZONE EST », démantèlent une équipe de malfaiteurs appartenant à la communauté des gens du voyage suspectée d'avoir commis plus d'une vingtaine d'attaques de DAB par mélange gazeux explosif dans les départements 25, 39, 70, 71, 21, 52, 68, 88, 22 et 35. Cette équipe, dite « au madrier » se caractérise notamment par l'emploi d'un bélier de bois ou de métal permettant d'enfoncer la porte arrière du DAB après que l'explosion ait fragilisé la structure. Par ailleurs, son histoire criminelle témoigne d'un passage, à partir du mois d'août 2013, de l'arrachage « traditionnel » à la technique du DAB-explo.

6 Bretagne – Haute Normandie – Basse Normandie – Pays de la Loire (SR Rennes, Rouen, Angers, Caen)

6.1 Présence des organisations criminelles :

- Le crime organisé reste largement dominé par des clans issus **de la communauté des gens du voyage (niveau 3)**. Les semi-sédentarisés autour de Nantes, Angers, Le Mans et Caen égrenent leurs méfaits sur la totalité du territoire n'épargnant aucune des quatre régions administratives. Certaines familles connues depuis très longtemps se repassent même le flambeau de pères en fils et de mères en fille. Par ailleurs, les contacts intergénérationnels créent les conditions d'une excellente connaissance du terrain et favorisent la multiplication des points d'appui. L'activité de ces groupes reste traditionnellement orientée vers des cambriolages massifs de locaux d'habitation, des vols en bande organisée au préjudice de commerces, des vols avec violences, enlèvement et séquestration et des vols de métaux. S'agissant des vols au préjudice des commerçants, la tendance actuelle confirme l'intérêt des malfaiteurs **pour les magasins de téléphonie mobile**.

- Le 10 décembre 2013, dans le cadre de la cellule « OCLDI RAIDS NORMANDY », la SR et le GIR Caen, appuyés par l'OCLDI et les GGD 14, 61, 50, 80 et 60, démantèlent un réseau de cambrioleurs appartenant à la frange criminalisée des gens du voyage. Les investigations permettent de leur imputer **500 faits**, principalement des cambriolages nocturnes perpétrés dans des boulangeries et boucheries des régions Haute et Basse-Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais.
- Le 3 juin 2013, la SR Angers et le GGD 49 interpellent un groupe de malfaiteurs semi-sédentarisés soupçonné d'avoir commis un vol avec séquestration à l'endroit d'une riche famille de la région. Le montant du préjudice est de plus de 500.000 euros. Au cours des perquisitions, de nombreuses armes et divers objets provenant de plusieurs vols (bijoux, matériel informatique...) sont découverts.
- Le 12 mars 2013, trois marchands de biens immobiliers de la place de Nantes sont interpellés au cours d'une opération conjointe réunissant la SR et le GIR Angers, les GGD 44, 49, 53, 72 et 85. Les individus sont suspectés de faciliter le blanchiment d'argent de membres de la communauté des gens du voyage implantés dans la région. Dans cette affaire, **la totalité des saisies patrimoniales s'élève à plus de 2.400.000 d'euros**.

- Persistance des **bandes criminelles de cités** (niveau 4), en particulier celles des quartiers sensibles havrais, dans des trafics de drogues (cannabis, héroïne et cocaïne) et des vols exécutés avec violence (*homejacking*, vols de fret, vols dans commerce avec séquestration, vols au domiciles de bijoutiers...).

Au cours de deux opérations de police judiciaire, réalisées le 19 novembre 2013 et le 6 mars 2014, la SR Rouen démantèle un réseau criminel issu de quartiers sensibles havrais impliqué dans un vol avec arme en bande organisée accompagné de séquestrations. En l'espèce, les malfaiteurs s'étaient introduits au domicile d'un bijoutier et, après avoir séquestré son épouse et ses enfants, l'avaient conduit jusqu'à son commerce. Là, ils dérobaient **300.000 euros de bijoux**. **Plusieurs commerçants implantés en Haute-Normandie ont été victimes de faits similaires en ZGN depuis le printemps 2013**.

- Présence constante des **groupes criminels originaires des Balkans**.

• **Les clans criminels roumains (niveau 3)**, notamment ceux appartenant à la communauté rom évoluant en périphérie de Nantes, apparaissent dans de nombreux

dossiers traités par les unités de police judiciaire. Les cambriolages de résidences principales et les vols de métaux demeurent leurs principales activités à côté d'autres, plus marginales, comme par exemple le *skimming*. Si la majeure partie des malfaiteurs résident dans cette zone, le GELAC 76 souligne l'activisme de certains groupes implantés dans le département de Seine-Saint-Denis (93) auteurs de plusieurs dizaines de cambriolages.

• Le 22 octobre 2013, la SR Angers déclenche une opération judiciaire alors que 4 individus de nationalité roumaine, impliqués dans la pose de dispositifs de *skimming*, s'apprêtaient à quitter le territoire. Les escroqueries visaient les distributeurs automatiques de billets de l'agence Crédit-Mutuel des Pays-de-la-Loire et de Bretagne. A partir des données bancaires récupérées, les malfaiteurs ré-encodèrent des cartes (plus de 300) qui étaient ensuite utilisées à l'étranger, notamment aux États-Unis.

• En mars et juin 2013, la SR Angers procède à l'arrestation de membres de clans familiaux rom impliqués dans des vols de métaux sur le secteur de la Loire-Atlantique et des départements limitrophes. En l'espèce, les auteurs sont suspectés d'avoir dérobé des câbles appartenant à la société France-Télécom pour un préjudice estimé à 200.000 euros. D'emblée, l'enquête permet d'imputer à ces équipes **116 faits de vols de câbles**. Les malfaiteurs, pilotés depuis la Roumanie, pouvaient s'appuyer sur un réseau logistique sommaire (fourniture de véhicules) et sur des encaisseurs de chèques émis par les ferrailleurs.

• Implication notable **des malfaiteurs Albanais** dans le trafic de produits stupéfiants (cocaïne et héroïne). Le trafic s'organise depuis les Pays-Bas à destination de la France mais également vers d'autres pays européens (Suisse, Italie, Espagne, voire Belgique). Les bénéficiaires du trafic sont ensuite orientés vers l'Albanie par mandat Western Union ou par transport routier au moyen de véhicules d'occasion achetés en France.

• Présence sporadique de **malfaiteurs issus des Pays de l'Est** impliqués dans des séries de cambriolages au domicile de particuliers et de commerçants. Des clans kosovars, très bien organisés, particulièrement aguerris et dangereux, sévissent depuis la fin 2013 dans la majeure partie du grand Ouest.

- **Les organisations criminelles russophones, en particulier les « Vory V Zakone » (mafia géorgienne de niveau 4)**, ont perdu une grande part d'influence en raisons des nombreuses opérations menées par la gendarmerie tout au long de l'année 2013 (*cf partie 6-3-2*). Cependant, le « risque géorgien » demeure. Les cellules criminelles disposent d'une très forte capacité de restructuration et de mobilisation. De plus, sous un angle culturel, l'incarcération n'est pas perçue comme un obstacle mais plutôt comme un intermède nécessaire et formateur, un lieu où l'on prend du galon. A côté des traditionnels groupes géorgiens, les services mentionnent l'activité régulière, depuis plusieurs années, de **groupes moldaves (niveau 2)** spécialisés principalement dans les vols de moteurs de bateau.

- Mainmise de **familles criminelles d'origine turque (niveau 4)** sur le marché de l'héroïne, voire plus épisodiquement celui de la cocaïne et de la résine de cannabis.

En 2013, à la suite de plusieurs opérations de police judiciaire, la SR Angers démantèle un réseau international de trafics de produits stupéfiants dirigé par des familles appartenant à la communauté turque et qui exerçaient une véritable influence sur un quartier classifié ZSP. Ce réseau diversifiait ses produits (héroïne, cocaïne et résine de cannabis) et ses sources d'approvisionnement (Antilles, Pays-

Bas, Espagne). Les profits réalisés étaient ensuite investis dans des commerces de proximité (kebab, boucherie...) et des biens immobiliers d'habitation (pavillons).

- Implication croissante, sur l'ensemble de la région, de **groupes criminels israéliens (niveau 3)** qui se sont massivement orientés vers des escroqueries aux faux ordres de virement au préjudice d'entreprises plus ou moins importantes (des petites sociétés anonymes aux multinationales).

6.2 *Faits notables* :

- **Net développement, en 2013, des escroqueries et tentatives d'escroqueries aux faux ordres de virement** perpétrés par des malfaiteurs d'origine israélienne. Les faits, qui visent de moyennes et grosses entreprises nationales, occasionnent des préjudices allant de **250.000 euros à près d'1 million d'euros**. Les affaires traitées par les différentes sections de recherches du secteur permettent de dégager un certain nombre de tendances et les différentes étapes de réalisation des escroqueries. *Primo*, les escrocs, après avoir vraisemblablement réalisé un travail d'ingénierie sociale, entrent en relation avec les services comptables de l'entreprise en se faisant passer, soit pour des employés de banque, soit pour un dirigeant de la société. Partant, le motif de l'échange peut prendre plusieurs formes : demande de réalisation d'un test informatique relatif à la gestion des virements internationaux SEPA, ordre de virement direct vers telle ou telle banque, etc. *Secundo*, lorsque les fonds ont été virés, l'argent transite sur des comptes bancaires étrangers implantés notamment en Chine, en Estonie, en Suède, en Pologne, à Chypre, en Turquie, voire même en Australie. *Tertio*, les fonds sont récupérés par les donneurs d'ordre, en espèce ou par virement bancaire, puis dirigés vers Israël. Pour faciliter l'escroquerie, les malfaiteurs recourent à plusieurs moyens frauduleux tels que de fausses adresses mail créées pour la circonstance, des communications par VOIP anonymisé, des usurpations d'identité, etc.

- **Mise à jour d'une escroquerie en bande organisée, type « pyramide de Ponzi », d'ampleur internationale.** Le montage financier permettait de rémunérer des investisseurs grâce aux fonds déposés par de nouveaux entrants, démarchés en France et dans toute l'Europe.

• Le 17 juin 2013, dans le cadre de la cellule « BAC PONZI », la SR Caen coordonne une opération de police judiciaire impliquant une centaine de gendarmes et policiers Français et, en nombre équivalent, des policiers Allemands, Maltais, Portugais, Belges et Italiens. Au total, 21 personnes impliqués à différents niveaux dans une escroquerie en bande organisée sont interpellés (14 en France, 2 en Allemagne, 1 en Belgique, 3 à Malte et 1 en Italie). Plus de 3.362.000 d'avoirs criminels sont saisis. Dans cette affaire, le réseau proposait à des investisseurs potentiels des placements financiers avec un rendement compris entre 30% et 50%. Pour ce faire, l'argent était investi dans une banque aux Seychelles après avoir transité sur des comptes de sociétés immatriculées à Chypre ou avoir été transporté en espèces par bateau. Les clients bénéficiaient d'une carte bancaire leur permettant de retirer des fonds dans des DAB et d'effectuer des paiements directs. Avec plus de 600 clients, **les mouvements financiers sont estimés à plusieurs dizaines de millions d'euros.**

- **Opération judiciaire d'envergure à l'encontre de la mafia géorgienne** entraînant, *ipso facto*, un recul significatif de son influence dans tout le grand Ouest. Cette structure, organisée de manière pyramidale, est contrôlée par des « *Vor* ». Ces chefs disposent de lieutenants, des « *Smotriachi* » chargés de gérer les équipes de voleurs, appelés « *soldats* », et de collecter l'argent dans une ou plusieurs villes. C'est un système de cette nature qui a été démantelé par l'OCLDI et la SR Rennes en décembre 2013.

Le 10 décembre 2013, les enquêteurs de la cellule d'enquête « OCLDI VORY OUEST » interpellent, avec l'appui d'Europol et d'Interpol, 19 individus impliqués comme donneurs d'ordre et/ou facilitateurs dans près de 2.000 cambriolages de résidences principales commis par 65 équipes subordonnées depuis 2011, dans l'ouest de la France. Deux autres individus sont interpellés au Danemark. Dans cette affaire, 17 personnes ont été écrouées. Les perquisitions ont permis la saisie de 2 listes « d'*Obschak* » (comptabilité des gains criminels) et de nombreux bijoux volés.

7 Centre – Poitou-Charentes – Limousin (SR Orléans, Poitiers, Bourges, Limoges)

7.1 Présence des organisations criminelles :

- **Très forte activité des organisations criminelles issues des Balkans.** Ces structures sont impliquées de façon quasi exclusive dans des atteintes aux biens. Logées le plus souvent dans des campements provisoires ou des hôtels bon marché, **type hôtel « Formule 1 »**, elles se singularisent par leur capacité à se mouvoir aisément sur l'ensemble du territoire.

• **Développement tendanciel des groupes criminels d'origine roumaine (niveau 2 à 4).** Ces malfaiteurs s'investissent dans tous les secteurs de l'appropriation illégale, aussi bien dans des niches criminelles très lucratives, qui nécessitent la mise en place de gros dispositifs opérationnels et logistiques (par exemple les vols de tracteurs agricoles, les cambriolages de commerces ciblés, les vols de fret portant souvent sur des palettes de produits cosmétiques...), que dans la délinquance de masse, beaucoup moins exigeante (cambriolages de résidences principales, vols à l'étalage...). C'est donc logiquement dans cette dernière catégorie d'activité que la part des mineurs et des femmes est la plus importante.

Le 21 janvier 2014, dans le cadre de la cellule « OCLDI TRACTO RGLIM », une opération judiciaire coordonnée par l'OCLDI, Europol et Eurojust, permet de démanteler un groupe criminel très organisé, suspecté de nombreux vols de tracteurs agricoles sur l'ensemble du territoire européen. Neuf principaux instigateurs sont interpellés en Espagne, en Roumanie et en France. Le réseau s'appuyait sur des équipes de voleurs résidents pour la plupart en Espagne. Agissant sur commande, les malfaiteurs ciblaient principalement des concessions dans de nombreuses régions de France (Champagne-Ardenne, Bourgogne, Limousin, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées). Une fois les vols réalisés, portant généralement sur trois à six tracteurs Jonh Deere, ceux-ci étaient chargés sur des camions semi-remorques et convoyés vers la Hongrie où ils étaient recelés et maquillés. Dans cette affaire, **42 tracteurs ont été dérobés pour un préjudice de 3.200.000 d'euros**. 19 ont été retrouvés (2 en Roumanie, 3 en Allemagne et 14 en Hongrie) et restitués à leur propriétaire. Tous les objectifs ont été écroués.

• **Influence croissante des groupes criminels issus de l'ex-Yougoslavie.** Cette tendance, déjà observée en 2012, se confirme. Les enquêtes judiciaires révèlent l'implication de **malfaiteurs Serbes (niveau 3)** dans des vols de commerces (tabac, téléphonie, optique, vêtements...). Par ailleurs, des équipes mixtes, composées de Serbes, Macédoniens, Kosovars et Bosniaques (niveau 3) commettent de nombreux cambriolages de résidences principales dans la région.

Le 10 mars 2014, la SR Poitiers et l'OCLDI, dans le cadre de la cellule « OCLDI OPTIQUES 86 », interpellent en région parisienne 9 Serbes membres d'une organisation criminelle soupçonnée de 37 cambriolages commis au préjudice de magasins d'optiques et de vêtements sur le territoire français. **1280 paires de lunettes**, des chaussures, vêtements et produits de maroquinerie provenant de ces cambriolages sont saisis ainsi qu'1 kg de bijoux en or. Les malfaiteurs quittaient Paris pendant plusieurs jours pour effectuer des repérages dans de nombreuses régions françaises (Haute et Basse-Normandie, Centre, Bourgogne, Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-Loire, Rhône-Alpes, Auvergne et Franche-Comté). Quelques semaines plus tard,

ils repartaient deux ou trois jours en périple avant de regagner l'Ile-de-France. Les marchandises volées étaient ensuite dirigées vers la Serbie, via des transporteurs routiers ou **des bus qui font la ligne régulière Paris-Belgrade**. 6 personnes ont été écrouées.

• **Emprise des groupes criminels albanais sur les trafics de drogue (niveau 3 avec un potentiel d'évolution vers le niveau 4)**. Si des malfaiteurs Albanais commettent des cambriolages de commerces et de résidences principales, leur « cœur » de métier réside principalement dans les trafics d'héroïne et de cocaïne.

En octobre 2013, la SR Limoges interpelle 7 malfaiteurs Albanais, originaires essentiellement de la commune de Tropoja, suspectés d'être à la tête d'un trafic international de cocaïne. En l'espèce, l'organisation criminelle reposait sur un clan familial ayant des ramifications en Espagne (convoyeur), au Royaume-Uni (préparations de véhicules aménagés), en Belgique (fournisseur) et à Toulouse (convoyeur puis intermédiaire avec la Hollande). D'après les investigations, cette structure clanique appartenant au milieu albanais écoulait en moyenne, sur Limoges et ses environs, 5 kg de cocaïne par mois. Au total 7 personnes ont été écrouées dont le chef de réseau et les deux lieutenants, tous issus de la même famille.

- En net recul, en raison des multiples opérations judiciaires conduites par l'OCLDI en 2013 et 2014, **les organisations criminelles russophones** restent néanmoins bien implantées dans la région. En particulier, la menace géorgienne (**niveau 4**) demeure sur des secteurs d'activité traditionnels tels que les cambriolages de résidences principales et les vols à l'étalage. De plus, d'autres structures mêlant Arméniens, Russes et Turcs (**niveau 1**) ont été détectées dans des escroqueries portant sur des maquillages de véhicules dans le département d'Indre-et-Loire (37).

• Le 3 décembre 2013, le GGD 37 interpelle 15 objectifs appartenant aux communautés arméniennes, turques et russes impliqués dans des escroquerie portant sur des maquillages de véhicules. Après avoir abaissé leur kilométrage, les malfaiteurs revendaient des véhicules d'occasion, via le site Internet « Le bon coin », initialement achetés en France et à l'étranger (principalement en Belgique). L'escroquerie porte sur **220 véhicules frauduleux**. Elle aurait procuré aux protagoniste **un gain de 1 million d'euros**.

• Le 10 avril 2013, la BR Tours (37) démantèle un réseau de malfaiteurs Géorgiens pratiquant des vols à l'étalage à grande échelle dans des supérettes. L'objet des vols portait principalement sur diverses marchandises (alcools, lames de rasoir...) qui étaient ensuite écoulées via des épiciers-receleurs installés sur Tours et Paris (19e). 8 personnes ont été interpellées.

- **Actions ciblées de criminels appartenant à la communauté des gens du voyage (niveau 3)**, implantés en périphérie des principales villes de la région (Orléans, Limoges, Dreux, Blois, Montargis). Ces équipes s'investissent dans des cambriolages de commerces, notamment de téléphonie, et des trafics de véhicules volés.

- Forte implantation **d'un banditisme local** renforcé par des éléments issus **des cités sensibles**. Ces bandes criminelles, principalement composées d'individu originaires des pays du Maghreb (Maroc, Algérie), se sont spécialisées dans le trafic de cocaïne et de résine de cannabis à grande échelle sur l'ensemble du Grand Ouest.

• Le 11 mars 2014, la BR Vendôme (41) démantèle un réseau de trafiquants de drogue Marocains implanté sur la commune de Blois. 10 individus sont soupçonnés de se livrer à un vaste trafic international (cocaïne et résine de cannabis) entre la France, la Belgique et le Maroc. Très organisée, cette structure criminelle articulée autour d'une fratrie de la ZUP de Blois avait mis en place un système de blanchiment d'argent provenant de ces trafics par le biais de commerces et de garages. Au

cours des perquisitions ont été découverts, 46 kg de résine de cannabis, 3,5 kg de cocaïne, 34.000 euros, 1 fusil à pompe et un 357 magnum. 11 voitures sont également saisies au titre des avoirs criminels.

- Le 28 janvier 2014, dans le cadre d'une affaire de trafic de cocaïne et de résine de cannabis, la SR Orléans interpelle 6 individus de nationalité française, marocaine et algérienne, appartenant au milieu local et parisien. Ce trafic, opéré entre Paris et le secteur de Blois, permettait d'approvisionner les abords d'un établissement de nuit tenu par l'un des objectifs. Par ailleurs, les membres du réseau faisaient pression auprès d'autres gérants de discothèques pour les contraindre à fermer prématurément, ce qui, par incidence, entraînait un afflux de clientèle dans leur établissement. L'opération a entraîné l'incarcération de 4 individus et la saisie de 2 véhicules, 85.000 euros en numéraire, divers produits stupéfiants d'une valeur estimée à 186.000 euros, des explosifs et du matériel de guerre.

- Le 17 avril 2013, la SR Orléans, appuyée par le GGD 45, interpelle 6 individus appartenant au monde des cités pour divers trafics de produits stupéfiants (cocaïne et résine de cannabis) en provenance de Belgique et du Maroc. Les perquisitions permettent de saisir 7 véhicules, 33.000 euros en numéraire, 45 kg de résine de cannabis, 1,4 kg de cocaïne et 1 kg d'héroïne brune et **des documents notariés concernant l'achat de biens immobiliers**. 4 personnes sont écrouées.

7.2 *Faits notables :*

- Au cours des années 2013-2014, la région (en particulier les départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire) a été particulièrement concernée par des **cambriolages de commerces multimedia** au cours desquels ont été dérobés des téléphones mobiles, des tablettes et autres objets électroniques de valeur. Ces raids, perpétrés la plupart du temps par des équipes appartenant à la communauté des gens du voyage, se réalisent suivant des modes opératoires très similaires : intervention de nuit, précisément entre 02H et 04H, utilisation de véhicules de « guerre » volés puis incendiés à l'issue des cambriolages, effraction au moyen d'une disqueuse et d'une masse, enfin, emport des biens dérobés dans des poubelles.

Le 29 janvier 2013, 11 voyageurs implantés dans la banlieue orléanaise sont interpellés par la SR Orléans et les GGD de la région Centre pour de multiples cambriolages de commerces multimedia. L'enquête permet de mettre **50 faits en rapprochement**. 6 personnes sont écrouées.

- **Prédominance des groupes criminels balkaniques dans des appropriations frauduleuses de toute nature, en particulier au cours de cambriolages de résidences principales.** Si les équipes géorgiennes demeurent toujours actives dans ce secteur, d'autres tendent progressivement à les supplanter, c'est le cas notamment des organisations criminelles issues des pays de l'ex-Yougoslavie et, surtout, **roumaines** (dont communauté rom).

- Le 28 janvier 2014, 10 malfaiteurs Géorgiens sont arrêtés par la SR Poitiers pour **une soixantaine de cambriolages** réalisés dans des commerces et des résidences principales. Leur rayon d'action était très vaste puisqu'il couvrait les départements de Charentes (16), Charente-Maritime (17), Maine-et-Loire (49), Dordogne (24), Landes (40) et Haute-Vienne (87).

- Le 14 mai 2013, le GELAC Orléans interpelle une équipe de 7 individus itinérants, dont trois Roumains, soupçonnée d'avoir commis **une trentaine de cambriolages** dans le Loiret. 3 personnes sont incarcérées.

8 Corse (SR Ajaccio)

8.1 Présence des organisations criminelles :

Les clans qui structuraient le paysage criminel de la Corse, depuis environ trois décennies, la « brise de mer » au nord et le clan « Jean-Jé COLONNA » au sud (niveau 4), se sont largement dissous au cours des années 2000, en raison notamment de la disparition de leurs principaux éléments (règlements de compte, incarcération, mort naturelle). Pour autant, cette situation n'a pas cédé la place à l'apaisement. D'autres groupes se sont constitués, souvent sur ces vestiges, pour tenter de prendre le pouvoir, à tel point qu'il est possible aujourd'hui de parler de **présence permanente d'organisations criminelles très structurées** (niveau 2 et 3). Ces groupes actifs, très hiérarchisés, disposent de moyens importants et aspirent à dominer des territoires ou des micro-territoires en y développant de multiples activités criminelles. Le recours à la violence, qui se caractérise en particulier par des règlements de compte entre voyous appartenant à des organisations concurrentes, reste très prégnant.

A cet égard, si le début de l'année 2013 a été entaché d'actions violentes, notamment des assassinats, l'action ciblée des services de police et de gendarmerie mettant à mal plusieurs groupes criminels dans les différentes micro-régions de Corse, a permis d'instaurer un calme relatif. Un travail similaire a été conduit dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, renforçant le sentiment d'insécurité chez les malfaiteurs et les conduisant, en représailles, à attaquer directement des cibles institutionnelles.

- Le 26 mai 2013, le GIR de Corse à Ajaccio (2A) est la cible d'un attentat à l'explosif détruisant la totalité des locaux de service.
- Le 5 décembre 2013, les casernes de gendarmerie Battesti à Ajaccio (2A) et Paoli à Bastia (2B) sont simultanément la cible de tirs de roquette anti-char.

8.2 Faits notables :

En 2013, 6 règlements de compte et tentatives ont été constatés entraînant la mort de 6 individus. Ces assassinats, souvent réalisés au moyens de fusils de chasse ou d'armes automatiques, sont principalement motivés par des guerres de clan ou des extorsions de fonds. Par ailleurs, l'île a également été le théâtre d'une attaque de fourgon blindé, fait solutionné par la SR de Corse.

- Le 16 décembre 2013, exploitant une information recueillies par la SR Ajaccio dans le cadre d'une procédure criminelle, la SR Marseille interpelle 3 malfaiteurs chevronnés à Gardanne (13) alors qu'il se préparaient à commettre un assassinat. Simultanément, une dizaine de perquisitions est réalisée en Balagne. Plusieurs armes sont saisies en Corse et sur le continent. Toutes les personnes interpellées sont mises en examen et écrouées.
- Le 11 octobre 2013, la SR de Corse interpelle 5 individus suspectés d'être impliqués dans une attaque de fourgon blindé à Propriano (2A), le 8 juillet 2013. Le commando, composé de 3 individus, n'avait pas hésité à ouvrir le feu pour réduire la résistance des convoyeurs de fonds. Les 5 malfaiteurs ont été écroués.

• Le 8 avril 2013, à Prunelli di Fiumorbo (2B), dans le cadre de l'enquête relative aux tentatives d'assassinat ayant visé Olivier Sisti en 2010 et 2012, l'auteur présumé est interpellé, armé d'un pistolet automatique. Il est mis en examen et écroué.

9 Ile-de-France "Grande Couronne" 78, 77, 91, 95 (SR Versailles, Paris)

9.1 Présence des organisations criminelles :

- Persistance d'une délinquance itinérante perpétrée par **des malfaiteurs membres de la communauté des voyageurs Français** (niveau 3). Disséminés sur l'ensemble de la région parisienne, ces groupes se montrent particulièrement actifs dans les départements de Seine-et-Marne (77) et de l'Essonne (91). Cette population criminelle s'investit, de manière très professionnelle, sur l'ensemble du spectre des atteintes aux biens, notamment des vols exécutés avec ou sans violence (métaux, carburant, fret, commerces, véhicules, etc.).

• Le 9 juin 2013, la SR Paris et le GGD 77 interpellent en flagrant délit trois individus impliqués dans des périples de vols de métaux. 7 raids ont pu être identifiés pour un préjudice estimé à **plusieurs centaines de milliers d'euros**. 2 personnes ont été écrouées.

• Des investigations menées par la SR Paris et le GGD 77 ont permis de démanteler, en 2013, un groupe de voyageurs français, traditionnellement connus pour braquage, reconvertis dans le vol de carburant. Dans cette affaire, les malfaiteurs dérobaient des quantités importantes de diesel dans des zones de fret pour le distribuer ensuite, à la moitié de son prix, dans des camps de la région. Le préjudice total s'élève à **près de 100.000 euros**. 2 individus, appartenant à des clans criminels majeurs de la région parisienne, ont été écroués.

Sur le secteur, **les vols de voiture** perpétrés par ces groupes criminels représentent aussi un phénomène de premier plan. Bien qu'il constitue souvent une étape préparatoire à une activité criminelle principale, il alimente aussi un marché criminel autonome tel la vente sur Internet ou le trafic de pièces détachées à destination du Maghreb et des pays de l'Est. En sus des techniques traditionnelles de vols de véhicules (effraction, *homejacking* et *carjacking*, vols à la « poussette » qui consiste à casser le neiman et à se faire pousser jusqu'au lieu de démontage), d'autres techniques beaucoup plus sophistiquées sont apparues, en particulier dans le département de l'Essonne. Il s'agit des vols sans effraction réalisés au moyen **de clés ré-encodées**. En l'espèce, les malfaiteurs pénètrent frauduleusement les logiciels professionnels des concessionnaires via des identifiants et mots de passe recueillis grâce à des complicités internes. Ils parviennent ensuite à identifier le numéro de châssis du véhicule convoité et obtiennent, par l'intermédiaire de garagistes peu regardants, les codes clés nécessaires à la confection d'une nouvelle clé.

- Enracinement de **bandes criminalisées de cités** (niveau 3) dans des trafics d'armes et des trafics internationaux de produits stupéfiants. **Des connexions permanentes et communautaires** au Maroc et au sud de l'Espagne sont mises en évidence par les différents services d'investigations. De plus, ces gangs diversifient significativement leurs activités dans des vols de fret, facilités par une forte présence de l'industrie du luxe dans la région.

- Le 13 mars 2013, la SR Paris et le GOSIF, dans le prolongement d'une enquête ayant déjà permis la saisie de 536 kg de résine de cannabis en juin 2012, interpellent trois individus transportant **107 kg de résine de cannabis**. 3 véhicules et des biens immobiliers sont saisis.
- En juin 2013, la SR Paris et la brigade de recherches de Rambouillet interceptent, dans le cadre d'un trafic de produits stupéfiants entre le Maroc et la France, **725 kg de résine de cannabis** dans un véhicule arrivé par le port de Sète (34).

- Implication de **ressortissants Serbes** (niveau 2) dans des trafics d'armes entre les Bosnie-Herzégovine et la France.

Le 9 avril 2013 à Gonesse, la SR Versailles interpelle 6 membres d'un réseau criminel serbe impliqué dans un trafic international d'armes depuis la Bosnie-Herzégovine. Une saisie importante d'armes est réalisée : **11 fusils d'assaut AK47**, 2 pistolets mitrailleurs Scorpio, 25 armes de poing et des munitions.

- Présence de **groupes criminels balkaniques**, principalement **Moldaves et Roumains** (niveau 2), constitués d'équipes à tiroir, procédant à des vols sériels : domiciles, moteurs de bateaux, métaux...

- Activité permanente d'éléments appartenant à **la communauté pakistanaise** (niveau 3) dans des infractions de travail dissimulé et de blanchiment.

Le 15 avril 2013, la SR Versailles conduit une opération judiciaire baptisée « ZEN 89 » pour mettre fin aux agissements d'un groupe de Pakistanais très organisé, impliqué dans du travail dissimulé dans le secteur du BTP et dans du blanchiment d'argent. Les 10 auteurs interpellés avaient créé une cascade de sociétés, dont certaines avaient une activité fictive. Plus de 150.000 euros ont été saisis. Le préjudice peut être estimé à **plus de 800.000 euros pour la DGFIP et 1,8 millions d'euros pour l'URSSAF**.

9.2 Faits notables :

Les affaires traitées par les services de gendarmerie compétents dans les départements de la grande couronne parisienne mettent en évidence, pour les années 2013 et 2014, deux grandes tendances :

- **Une recrudescence significative des vols de fret dans des entrepôts et/ou avec séquestration de chauffeurs**. Les investigations démontrent, sur ce secteur criminel, une emprise très forte d'individus appartenant à des gangs de cité (Gonesse, Trappes...) et à la frange criminalisée des voyageurs français. Des alliances entre ces groupes sont également observées.

• A la suite d'un cambriolage perpétré en 2012 dans les locaux de la société Guerlain à Orphin (78), un groupe de travail « Parfum 78 », composé de la SR Versailles, du GIR des Yvelines et du GGD 78, est constitué. Trois opérations judiciaires menées en 2013 permettent d'interpeller 13 receleurs et le

commanditaire du cambriolage. 10 suspects sont écroués. Les investigations mettent à jour l'existence d'un vaste réseau international de recel de parfums et de cosmétiques de luxe. Les marchandises, volées en France, sont très rapidement expédiées à l'étranger (Pays-Bas) puis réexpédiées en France pour y être revendues. Le 20 mars 2014, 4 nouveaux individus, originaires de Gonesse et Asnières-sur-Seine, suspectés d'être les auteurs du vol, sont arrêtés.

- Le 29 janvier 2014, dans le cadre de la cellule d'enquête « OCLDI FRET 95 », les SR Versailles et Orléans interpellent 10 membres d'une structure criminelle (niveau 4) composée de receleurs et de voleurs. Sur plusieurs mois, les équipes de voleurs, originaires des départements du Val d'Oise et de Seine-Saint-Denis (gangs de cité et voyageurs), ont intercepté une dizaine d'ensembles routiers chargés de marchandises à forte valeur ajoutée (maroquinerie, parfums, matériel électronique, etc.), avec séquestration des chauffeurs. **Plusieurs millions d'euros** ont ainsi été dérobés.

- **Développement tendanciel des trafics d'armes** depuis les pays de l'ex-Yougoslavie. D'après le constat de la SR Paris, les vendeurs sont principalement des collectionneurs et des ressortissants de l'ex-Yougoslavie. Les armes sont acheminées en France par voiture, assemblées ou en pièces détachées pour minimiser les risques de détection. En général, il s'agit de trafics de fourmis à destination des cités sensibles de la région parisienne. Aujourd'hui, la détention d'armes de guerre constitue, pour les gangs de cité, un gage important de crédibilité.

- Le 24 juin 2013, agissant sur renseignement de la SR Versailles, la SR Paris et le GGD 77, assistés du GIGN et du GOSIF, interpellent deux personnes impliquées dans un trafic d'armes de guerre. Sont saisis : **3 kalachnikov**, 1 lance roquette, 10 kg d'explosifs, 10 grenades et 10 détonateurs.

- Le 27 mai 2013, à Brétigny-sur-Orge (91), suite à l'exploitation d'un renseignement, la SR Paris découvre dans un box de cité, deux motos signalées volées, **1 fusil d'assaut israélien Galil**, 2 armes de poing, 4 pains de TNT prêts à l'emploi, 2 détonateurs et 473 cartouches de calibre 5,56.

10 Ile-de-France (Grand Paris) 75, 92, 93, 94 (SR Paris, Versailles, SR GTA)

10.1 *Présence des organisations criminelles :*

- Prédominance d'un **néo-banditisme des cités** (niveau 4) toujours très actif dans la région. Ces bandes organisées, aux modes opératoires très violents, sont principalement issues des quartiers sensibles de la Seine-Saint-Denis (93). Leurs activités comprennent les trafics de produits stupéfiants et leurs corollaires (les trafics d'armes et le blanchiment d'argent), les vols de fret, réalisés avec ou sans séquestration, dans des entrepôts, directement sur les véhicules de transport ou sur la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles-de-Gaulle.

En septembre 2013, la SR GTA interpelle 4 individus membres d'une bande organisée issue des cités sensibles de Seine-Saint-Denis, suspectée d'avoir dérobé 44 kg d'or dans la zone réservée de l'aéroport de Paris-Roissy. La marchandise, en provenance du Togo, avait été acheminée via Zurich. Les investigations ont permis de démontrer que des éléments de cette équipe bénéficiaient de connaissances relativement fines sur les modalités de chargement du fret aérien, notamment des produits de valeur. Les 4 individus ont été écroués.

- Présence d'**organisations criminelles de langue roumaine** en provenance notamment de Moldavie (niveau 3). En région Ile-de-France, nombre de ressortissants Moldaves se sont spécialisés dans les cambriolages de résidences principales. D'après les observations de la SR Paris, ces organisations écoulent le produit criminel, en l'occurrence des bijoux, soit directement en Moldavie, soit en France ou en Belgique après les avoir éventuellement fondus. Sur ce secteur, très concurrentiel, des rivalités entre groupes apparaissent et peuvent conduire à des opérations d'extorsions voire même à des actions type « guet-apens ».

A partir d'un renseignement indiquant qu'un Moldave, récemment libéré de prison, serait l'instigateur de vols de fret sur les aires d'autoroute de la région Ile-de-France, la SR Paris conduit une opération judiciaire qui aboutit, le 11 juillet 2013, à l'interpellation de deux individus. Les investigations permettent de rapprocher 114 tentatives de vol et 4 vols aggravés commis en juin et juillet 2013 dans les départements de l'Essonne, de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis. Au cours des perquisitions, sont découverts des armes, 1218 flacons de shampoing l'Oréal et des bijoux.

- Forte implantation en région parisienne de **ressortissants Albanais** (niveau 3) impliqués dans des cambriolages massifs commis sur l'ensemble du territoire national. Constituées de 3 à 4 individus, ces équipes à tiroir œuvrent principalement entre novembre et mars, sur les créneaux horaires 17H00-23H00. Par ailleurs, les malfaiteurs se regroupent souvent dans des **bars communautaires**, où ils échangent leurs expériences criminelles, les astuces pour échapper à la justice, les adresses pour acheter des voitures qui ne seront pas mutées. Ces lieux, qui nécessitent une surveillance particulière, sont également propices à la constitution des équipes criminelles et au recrutement de nouveaux éléments.

10.2 Faits notables :

La SR Paris met en évidence **trois tendances criminelles** qualifiées de lourdes.

- **Le développement du trafic de produits stupéfiants.** Cette activité, réalisée par des organisations criminelles très structurées, ont le plus souvent une dimension internationale. Pour le marché du cannabis, il s'agit de grossistes dont les responsables sont localisés au Maroc et avec des importateurs qui, soit disposent de contacts privilégiés dans ce pays, soit y séjournent régulièrement afin de préparer les transactions. L'effet « diaspora », créateur d'un relatif climat de confiance, reste très prégnant dans cette matière. Les fournisseurs, très enracinés dans les quartiers difficiles de la région, travaillent généralement à la commande. Le transport se réalise la plupart du temps par voie routière. Cependant, les malfaiteurs cherchent de plus en plus à **éviter l'Espagne pour atteindre directement une façade maritime** française. Enfin, ces groupes criminels intègrent de mieux en mieux la dimension patrimoniale des enquêtes et recherchent les meilleures solutions pour blanchir et sauvegarder leur patrimoine (utilisation de places financières difficilement accessibles comme Dubaï, recours au prête-nom, location de véhicules longue durée, etc.). A cet égard, **le développement des bars à chicha** constitue un indicateur sérieux de l'intensité des trafics. Ce type de commerce, très rémunérateur en raison des marges qu'il offre, est aussi un excellent moyen de blanchir de l'argent. Ces bars à chicha sont donc très disputés dans le milieu et peuvent vraisemblablement être contrôlés par des figures importantes du banditisme.

- **Détention d'armes de guerre** par des malfaiteurs issus des cités au cours de leurs actions criminelles. L'engouement pour ces armes de guerre est lié au développement des trafics de produits stupéfiants. L'arme est un attribut du pouvoir, mais surtout un moyen de protéger son territoire et sa marchandise.

- Enfin, la SR Paris note **le développement de contre-mesures** destinées à éviter la répression policière. Cela se traduit par l'emploi de brouilleurs et détecteurs de balises, l'utilisation de réseaux de téléphonie fermés et jetables, l'utilisation de gants et cagoules, voire de combinaisons intégrales et la destruction des traces (incendie de véhicules, aspersion de poudre d'extincteur ou de produits ménagers).

11 Nord Pas de Calais – Picardie (DIPJ Lille – SR Lille, Amiens)

11.1 Présence des organisations criminelles :

- **Enracinement des organisations criminelles appartenant à la communauté des gens du voyage (niveaux 2 à 3).** Dans la région Nord-Pas-de-Calais, ces malfaiteurs s'investissent dans des activités très diverses, en particulier les vols de fret et les fraudes aux droits d'accises relatifs au transport d'alcool. Les vols de fret sont facilités par l'implantation dans le département de l'Oise (60) de bases logistiques appartenant à l'industrie du luxe (Chanel, Givenchy, LVMH, etc.). Les vols, perpétrés par des commandos armés, très bien structurés, sont en principe exécutés avec violence. Ils se résument souvent par la séquestration temporaire des chauffeurs de poids-lourds chargés de convoier les marchandises. Une fois celles-ci dérobées, elles sont ensuite vendues dans des circuits parallèles en région parisienne. En 2013, 4 vols ont été recensés pour un préjudice total estimé **à plus de 2 millions d'euros**. S'agissant enfin des fraudes aux droits d'accises (*cf. partie 11-3-2*), des criminels issus de la communauté des gens du voyage tentent de supplanter certaines équipes anglo-pakistanaïses historiquement positionnées sur ce secteur juteux. **Pour ce faire, elles n'hésitent pas à s'associer à des membres éminents du milieu corso-marseillais.**

- **Présence constante de groupes criminels issus des banlieues, en particulier dans les quartiers sensibles des bassins de délinquance creillois, isarien et beauvaisien.** Bénéficiant d'une situation géographique favorable au développement des trafics (connexions vers la région parisienne et des pays tels que la Belgique ou les Pays-Bas), ils s'investissent dans de nombreux vols de véhicules (niveau 3 et 4), réalisés sur la voie publique ou directement au domicile des particuliers (*homejacking*), mais surtout dans des trafics de drogues en tout genre. Les produits stupéfiants sont directement importés à partir des pays source ou de transit (résine de cannabis/Maroc – héroïne et cocaïne/Pays-Bas) puis convoyés dans la région, souvent au moyen de *go-fast*. **Au cours du trajet, certains malfaiteurs ont démontré leur détermination en percutant les forces de police à l'occasion de contrôles.** Les investigations tendent à montrer que les malfaiteurs travaillent de plus en plus à flux tendu et répondent à des commandes. La taille des stocks est ainsi considérablement réduite en réponse, vraisemblablement, à la pression policière exercée sur cette activité.

Le 11 février 2014, la SR Lille interpelle une équipe de 4 malfaiteurs soupçonnés d'avoir commis une vingtaine de *homejacking* dans des résidences principales depuis 2012. Ces équipes de voleurs, localisées sur Hem (59) sévissaient principalement sur l'agglomération lilloise, dans un rayon de 50 km autour de leur quartier, et recherchaient des véhicules de marque allemande. Une tête de réseau organisait les équipes, leur délivrait des instructions et récupérait enfin les véhicules volés qu'il se chargeait de revendre seul. D'après les investigations, il s'agissait majoritairement de commandes. Au total, **une centaine de vols** pourrait être imputée à cette structure. 4 personnes ont été écrouées.

- **Activisme criminel de malfaiteurs d'origine roumaine (niveau 2)** dans des vols de

métaux, des violations de sépultures en vue de rechercher de l'or (bijoux, dents...) et des vols de moteurs de bateau, notamment dans le port de plaisance de Bouchain (59). En pareille matière, les malfaiteurs Roumains apparaissent plutôt comme des donneurs d'ordre, soucieux de ne pas s'exposer inutilement au risque d'interpellation. Partant, les opérations délicates, notamment le transport des moteurs volés, sont souvent réalisées par une main d'œuvre d'origine moldave, recrutée à dessein.

Au cours du mois de juin 2013, la BR Arras, à l'occasion d'un contrôle, interpelle un membre de la communauté rom signalé, dont l'ADN a été retrouvé sur de nombreux vols de métaux perpétrés dans la région. L'enquête permet d'établir la physionomie du réseau. Les auteurs, basés notamment sur des campements en région parisienne, comme Champs-sur-Marne (77), parcouraient plusieurs centaines de kilomètres pour effectuer des repérages. Le jour même, ou le lendemain, ils déclenchaient les opérations. Une fois arrachés, les câbles étaient sectionnés puis transportés sur les campements où ils étaient brûlés afin d'en extraire le cuivre. Plusieurs dizaines de kilomètres de câbles téléphoniques appartenant à la société Orange ont ainsi été dérobés, représentant un préjudice de **plusieurs centaines de milliers d'euros**. 3 auteurs écroués (*cf.* cellule « OCLDI CABLES 21 » en liaison avec la SR Dijon).

- **Influence croissante d'éléments appartenant à des organisations criminelles lituaniennes (niveau 4)**. L'emprise de ces groupes criminels est signalée dans des vols de véhicules particuliers et des ensembles routiers (remorques frigorifiques..), des vols de matériels électroportatifs (outillage) ainsi que des vols de moteurs de bateau. Les malfaiteurs, principalement originaires de **la région de Pasvalys**, au nord de la Lituanie, utilisent souvent des véhicules immatriculés au Royaume-Uni pour déjouer ou limiter les contrôles (diaspora importante au R.U, identification plus difficile que pour les autres pays européens). Ces cellules de voleurs, très actives dans la région, s'intègrent en réalité dans un système criminel beaucoup plus vaste, d'une ampleur européenne.

Les 5 et 6 mars 2013, dans le cadre d'une opération judiciaire « EMPACT-MOCG » ayant pour but de coordonner au niveau européen des contrôles routiers pour lutter contre les flux illicites de métaux, les gendarmes de la région Nord-Pas-de-Calais interpellent deux transporteurs Lituaniens convoyant 9 véhicules, dont un signalé volé, chargés sur un poids-lourd de marque Scania immatriculé en Lituanie. A l'intérieur des véhicules est retrouvée une quantité importante de matériels de jardinage volés dans la nuit du 10 au 11 février 2013 dans une entreprise de Drucat (80). Le préjudice est estimé à environ 100.000 euros. Les deux individus, qui avaient en outre produit de faux documents pour justifier leur cargaison, ont été, pour le premier, remis en liberté, pour le second, écroué. Le 13 juin 2013, les enquêteurs appuyés par l'OCLDI interpellent sur la commune d'Athis-Mons (91) deux autres Lituaniens, dont l'un pour recel de vol d'une Audi A6 break **immatriculée en Angleterre** et volée à Lyon.

11.2 Faits notables :

En 2013, 3 tendances ont pu être identifiées :

- **L'intensification des fraudes aux droits d'accises sur les transports d'alcool**. Cette fraude, révélée par la SR Lille, s'avère peu risquée et excessivement rémunératrice. Elle peut en effet générer des profits de l'ordre de **plusieurs dizaines de millions**

d'euros. Ce remarquable potentiel, initialement exploité par des organisations criminelles anglo-pakistanaïses, attire aujourd'hui la convoitise d'autres groupes criminels, français (**milieu corso-marseillais, gens du voyage**) ou étrangers, notamment **les mafias italiennes**. Le principe de la fraude consiste à obtenir de l'alcool bon marché auprès de producteurs européens, souvent de la bière en provenance des Pays de l'Est, pour la faire entrer dans d'autres pays, en particulier ceux où les droits d'accises sont très chers. Les investigations de la SR Lille ont ainsi démontré que toute la chaîne de transport est partie prenante à la fraude. Concrètement, la bière est achetée auprès d'un brasseur puis transportée vers un entrepositaire agréé. Ce dernier est censé stocker la marchandise, renseigner le réseau Gamm@ géré par les douanes (traçabilité du transport, provenance, heure d'arrivée, destination, heure de départ, etc.), puis livrer le colis à son destinataire (en général des commerces de vente en gros type « *Cash and Carry* » ou un autre entrepositaire). La première étape de la fraude commence à ce niveau. Deux modes opératoires sont alors mis en œuvre :

- Le premier consiste à ne déclarer qu'un seul chargement. Le véhicule en règle, le « *starter* », c'est-à-dire celui qui détient le document administratif électronique (DAE) accompagnant obligatoirement les alcools transportés, prend alors la direction de sa destination finale (par exemple le Royaume-Uni). En l'absence de contrôle sur l'itinéraire et à la frontière, l'alcool stocké chez l'entrepositaire mais ne faisant l'objet d'aucune déclaration, est transporté en masse par d'autres camions, les « *clones* », munis d'une copie de la DAE. Une fois passé, l'alcool non déclaré échappe à la taxation locale et s'intègre dans un système de vente parallèle.
- Le second consiste à créer des sociétés écrans, appelées dans le jargon des « *bonds* ». L'entrepositaire renseigne le réseau Gamm@ avec de fausses informations. En l'espèce, il indique transporter l'alcool vers une de ses sociétés « *bonds* », immatriculées dans des pays européens tel l'Italie. Celle-ci confirme alors la bonne réception du colis qui, en réalité, a été acheminé vers une autre destination. De la sorte, l'alcool est sorti du système pour être revendu sur le marché noir. Dans l'hypothèse où une société « *bond* » fait l'objet d'un contrôle – en l'espèce l'administration fiscale peut attendre in situ l'arrivée d'un chargement – le convoi qui devait fictivement s'y rendre est alors détourné vers une autre société « *bond* », via une nouvelle inscription sur le réseau Gamm@.

Les investigations de la SR Lille ont montré que cette fraude n'était pas circonscrite au Royaume-Uni mais, au contraire, généralisée à l'ensemble du territoire européen, dont la France.

• Le 26 novembre 2013, la SR et le GIR Lille, appuyés par des enquêteurs du Service national de douane judiciaire démantèlent un réseau très organisé d'escrocs anglo-pakistanaïses impliqués dans ce type de fraude entre la France, les Pays-Bas, la Belgique et le Royaume-Uni (destination finale). Les investigations établissent en parallèle l'existence d'un système de blanchiment, au moyen de sociétés basées, soit en Angleterre, soit dans des paradis fiscaux. La fraude se chiffrait chaque année à plusieurs millions d'euros. Dans cette affaire, 11 personnes ont été interpellées, 8 mises en examen et 2 écrouées. Plusieurs saisies de biens immobiliers et de sommes en numéraire sont effectuées pour **un montant global de 3.850.000 euros**.

- **L'émergence d'escroqueries aux faux ordres de virement.** Une affaire traitée par la SR Amiens décrit un mode opératoire bien mené. En l'espèce, l'escroc, se faisant passer pour un employé de la banque détentrice des comptes sociaux, entre en relation téléphonique avec le service comptable d'une entreprise. Le motif de l'appel consiste à effectuer des tests informatiques dans le cadre de la mise en place du protocole SEPA. Tout est fait pour mettre en confiance l'interlocuteur. L'escroc lui demande alors de faire plusieurs manipulations (simulation d'un virement portant sur plusieurs centaines de milliers d'euros, envoi de fax...). Le lendemain, la société constate que le virement a effectivement été réalisé. L'enquête a permis de mettre en évidence les éléments du mode opératoire suivants :

- L'escroc a fait installer un logiciel d'assistance et de prise de contrôle à distance. Les contacts suivis avec la victime se sont déroulés sur deux jours, ce qui tend incontestablement à renforcer le climat de confiance.
- Le virement a été effectué sur un compte bancaire hébergé en Angleterre puis, dans la foulée, dans une banque du Kenya.
- enfin, les numéros de fax et de téléphone utilisés par le fraudeur sont tous rattachés à des passerelles techniques telles que « *J2 Global Irlande* », « *services eFax* » et « *eReceptionnist/e Voice* ».

- **Augmentation de la présence d'armes à feu sur des faits infractionnels, relayée par des sources policières et judiciaires.**

12 Provence Alpes-Cote d'Azur – Languedoc-Roussillon (SR Marseille, Montpellier, Nîmes)

12.1 Présence des organisations criminelles :

- Présence constante d'un **néo-banditisme de cité** (niveau 3), en particulier dans les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône. Ces malfaiteurs polycriminels restent cependant très impliqués dans des trafics de produits stupéfiants. Souvent originaires des pays du Maghreb, notamment du Maroc, ils profitent de cette proximité culturelle et géographique pour développer les trafics de résine de cannabis et tenir **une position quasi-monopolistique** sur l'ensemble du pourtour méditerranéen. La densité des réseaux de communication, essentiellement routiers et maritimes, permettent également de faciliter les approvisionnements, réalisés aujourd'hui en petites quantités mais par vagues successives, et d'irriguer toute la zone. Ainsi, les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur constituent toujours une plaque tournante de la drogue pour les marchés intérieurs et européens. Par ailleurs, ce milieu criminel favorise un climat de tension permanent entre voyous (dettes de stupéfiants, vol de marchandise...) qui peut conduire, épisodiquement, jusqu'à la mort.

• Le 24 mars 2014, alors qu'il vient de quitter la maison d'arrêt du Pontet pour se rendre à Marseille à l'occasion d'une permission de sortir, un détenu connu pour des infractions à la législation sur les stupéfiants est abattu sur l'autoroute A7 à l'arme automatique. Les premières investigations menées par la SR Marseille mettent en évidence l'implication d'un commando composé de 4 individus embarqués dans deux véhicules.

• Le 14 janvier 2014, la SR Nîmes et le GGD 30 interpellent, dans le cadre du groupe de travail « MARBELLA 30 », 7 personnes impliquées dans un trafic de produits stupéfiants (cocaïne, résine de cannabis). Les investigations permettent de dévoiler un système de blanchiment d'argent au moyen d'opérations immobilières et de sociétés spécialisées dans le négoce de véhicules. Les malfaiteurs, originaires de zones urbaines prioritaires, avaient amassé suffisamment d'argent pour pouvoir vivre à l'extérieur de leur cité. **1,5 millions d'euros ont été saisis au titre des avoirs criminels.**

- Activisme de malfaiteurs appartenant à **la communauté des gens du voyage sédentarisés** (niveau 3). Constitués en noyaux criminels plus ou moins autonomes, ils évoluent sur tout le spectre des atteintes aux biens : cambriolages, vols dans des commerces d'outillages et de vêtements, arrachages de DAB, attaques de DAB au moyen d'un mélange explosif gazeux.

• Le 10 février 2014, la SR Marseille et le GGD 13 interpellent une bande organisée à l'origine de plus d'une centaine de délits, dont une soixantaine de vols dans des commerces de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les douze suspects, sédentarisés sur la commune de Châteauneuf-les-Martigues, utilisaient un box situé dans une résidence de Gardanne (13 -ZSP). Les perquisitions permettent de découvrir 5 véhicules volés, des vêtements, des cartouches de cigarettes, du champagne, de l'outillage destiné à la revente, des tickets de la Française des jeux, du numéraire et des armes (pistolets automatiques, fusils de chasse...).

• Le 20 décembre 2013, la SR Nîmes et les GGD 30 et 48 démantèlent une équipe de voleurs ayant écumés de nombreux commerces dans les départements du Gard, de la Lozère, de l'Ardèche, de la Drôme, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Les individus, très mobiles et lourdement armés,

ciblaient principalement les bureaux de tabac, les magasins de sport et de vêtements et les commerces d'alimentation. Les 4 auteurs présumés ont été écroués.

- Influence importante d'un **banditisme local** composé à la fois de cellules autonomes très spécialisées (niveau 1 à 2) et de réseaux structurés durablement enracinés dans la criminalité organisée, tels le **milieu corso-marseillais** (niveau 4). Les activités de ces organisations se concentrent essentiellement sur le trafic de produits stupéfiants à grande échelle mais aussi sur des secteurs plus astucieux comme par exemple les escroqueries à la carte bancaire sur Internet.

• Le 16 décembre 2013, exploitant une information recueillies par la SR Ajaccio dans le cadre d'une procédure criminelle, la SR Marseille interpelle 3 malfaiteurs chevronnés à Gardanne (13) alors qu'il se préparaient à commettre un assassinat. Simultanément, une dizaine de perquisitions est réalisée en Balagne. Plusieurs armes sont saisies en Corse et sur le continent. Toutes les personnes interpellées sont mises en examen et écrouées.

• En octobre 2013, la SR Montpellier démantèle un réseau local impliqué dans des escroqueries à la carte bancaire sur Internet. Les « pirates », en lien avec un membre de la communauté chinoise qui leur fournissait du matériel destiné à la confection de cartes bancaires contrefaites, se procuraient des données bancaires à ré-encoder sur des forum spécialisés. Ils achetaient ensuite du matériel informatique qu'ils revendaient sur le site « Le bon coin » en exigeant d'être payés en **monnaie virtuelle Bitcoin**.

• En janvier 2013, dans le cadre d'une affaire de trafic de drogue, la SR Marseille saisit dans un appartement 2,5kg de cocaïne, 128kg de produit de coupe, **8 armes** (dont 3 *Kalachnikov*), **un fusil M16, un fusil Manurhin, 2 fusils à pompe, une carabine de chasse à lunette et leurs munitions**. L'enquête permet de soupçonner l'implication de membres importants du milieu corso-marseillais, en rapport avec des malfaiteurs issus des cités sensibles. Le 24 septembre 2013, la SR Marseille et les services de police (OCLCO, DIPJ et DRPJ Ajaccio) interpellent 18 objectifs. Au total, 7 individus sont écroués.

- Forte présence de **groupes criminels roumains** (niveau 2 à 3), notamment ceux issus de la communauté rom. Ces groupes se positionnent traditionnellement sur le secteur des atteintes aux biens (cambriolages de résidences principales et de commerces, vols de coffres fort dans des jardinerie, vols de métaux au préjudice d'entreprises de télécommunication et de la SNCF). Cependant, la SR Montpellier a mis en évidence en 2011, puis démantelé en plusieurs vagues au cours des années 2012 et 2013, un vaste réseau de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle en région Languedoc-Roussillon.

A l'issue de trois phases d'interpellation (mai 2012, juin et novembre 2013), la SR Montpellier a démantelé un des plus importants **réseau de proxénétisme** actif sur la région, piloté par des membres de la communauté rom. Des jeunes femmes, appartenant à cette communauté, effectuaient le trajet depuis la Roumanie en autocar pour se prostituer sur les routes départementales reliant Béziers à Carcassonne et Narbonne. Les filles provenaient toutes des villes de **Carei** et **Satu Mare** situées en lisière de la frontière Hongroise. Elles étaient prises en charge par une chef d'équipe et logées dans des chambres d'hôtel insalubres, des appartements vétustes ou des caravanes stationnées dans des camps rom. Leur activité était enfin placée sous le contrôle d'hommes de main spécialement désignés pour cette tâche. L'argent recueilli, environ **500 euros par jour et par fille**, était transféré en Roumanie via des mandats Western Union. Au total, une vingtaine de personnes ont été interpellées, en France et en Roumanie, dont les principaux dirigeants du réseau.

- Enracinement sur la Côte d'Azur d'un **milieu russo-géorgien** très structuré et de haut

niveau (niveau 4), suspecté d'être impliqué dans des affaires d'extorsion de fonds, d'homicide et de blanchiment de capitaux.

- Implantation progressive dans les Alpes-Maritimes (06) de **malfaiteurs appartenant à la communauté chinoise** (niveau 1). Les enquêtes en cours, corroborées par l'exploitation du renseignement criminel, permettent de suspecter l'émergence de filières actives dans la traite des êtres humains, via notamment l'offre de **massages sur les plages** et/ou l'ouverture de salons spécialisés.

Le 17 mars 2014, les gendarmes de la compagnie de Cannes interpellent les gérants d'un salon de massage, situé à Villeneuve-Loubet (06), pour des faits de proxénétisme. Les prostituées, toutes d'origine chinoise, déclarent avoir été recrutées en région parisienne et logées par les propriétaires du salon. Leur activité était rémunérée 500 euros par mois. Les deux principaux suspects sont écroués.

12.2 Faits notables :

- Existence **d'alliances criminelles entre membres de la criminalité organisée locale** (grand banditisme corso-marseillais, banditisme de cité et gens du voyage). En l'espèce, le grand banditisme corso-marseillais n'intervient pas directement dans les affaires montées par des équipes de cités ou de voyageurs. Il agit plutôt comme un fournisseur de moyens (locaux, armes et autres), tout en conservant son indépendance dans la gestion de ses propres intérêts. D'autres organisations criminelles internationales peuvent aussi remplir cette fonction, notamment la **mafia calabraise** s'agissant de la fourniture de faux papiers.

En janvier 2014, la SR Marseille démantèle un noyau criminel composé de malfaiteurs appartenant à la communauté des gens du voyage, suspectés d'avoir commis une pléthore de vols dans des commerces d'outillage et de vêtements. Un membre du banditisme marseillais, d'origine corse, qui leur avait mis à disposition un box sur la commune de Gardanne (13) afin de dissimuler leurs véhicules de « guerre », est également interpellé alors qu'il cherchait à acquérir des fusils d'assaut type AK47. Ce dernier a été écroué.

- Recrudescence **des attaques de DAB au moyen d'un mélange gazeux.**

Le 12 novembre 2013, dans le cadre de la cellule d'enquête « OCLDI DAB GAZ 13-84 », la SR Marseille, le GGD 13 et l'OCLDI procèdent à l'interpellation de 10 malfaiteurs itinérants chevronnés, suspectés d'avoir commis **11 attaques de distributeurs automatiques de billets** au moyen d'explosifs gazeux, dont 5 tentatives. La montant du butin d'élève à **193.450 euros**. Au cours des perquisitions, un revolver 357 Magnum et des fusils de chasse sont découverts. Un rouleau de papier fiduciaire permettant d'imprimer des billets algériens est également saisi de manière incidente.

